

JOURNAL OFFICIEL

DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉBATS PARLEMENTAIRES
ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

10^e Législature

SECONDE SESSION ORDINAIRE DE 1992-1993

(1^{re} SÉANCE)

COMPTE RENDU INTÉGRAL

Séance du vendredi 2 avril 1993



SOMMAIRE

PRÉSIDENCE DE M. CHARLES ENRIMANN

1. Ouverture de la dixième législature (p. 3).
2. Communication de la liste des députés élus (p. 3).
3. Constitution du Bureau d'âge (p. 3).
4. Requêtes en contestation d'opérations électorales (p. 3).
5. Députés nommés membres du Gouvernement (p. 3).
6. Allocution de M. le président d'âge (p. 3).
7. Election du président de l'Assemblée nationale (p. 5).
Scrutin

Suspension et reprise de la séance

Proclamation du résultat du scrutin : aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés.

MM. Dominique Baudis, Georges Hage.

Deuxième tour de scrutin.

Suspension et reprise de la séance

Proclamation du résultat du scrutin : nomination de M. Philippe Séguin.

PRÉSIDENCE DE M. PHILIPPE SÉGUIN

8. Allocution de M. le président (p. 6).
9. Calendrier des prochains travaux de l'Assemblée (p. 8).
10. Décisions du Conseil constitutionnel (p. 9).
11. Ordre du jour (p. 9).

COMPTE RENDU INTÉGRAL

PRÉSIDENCE DE M. CHARLES EHRMANN, président d'âge

(A quinze heures, M. Charles Ehrmann prend place au fauteuil présidentiel. - Applaudissements sur tous les bancs.)

M. le président. La séance est ouverte.

1

OUVERTURE DE LA DIXIÈME LÉGISLATURE

M. le président. Je déclare ouverte la dixième législature de l'Assemblée nationale et la seconde session ordinaire de 1992-1993.

2

COMMUNICATION DE LA LISTE DES DÉPUTÉS ÉLUS

M. le président. En application de l'article L.O. 179 du code électoral, j'ai reçu de M. le ministre de l'intérieur la liste des députés élus.

Acte est donné de cette communication.

En application de l'article 2 du règlement, la liste des députés est affichée et sera publiée à la suite du compte rendu intégral de la présente séance.

3

CONSTITUTION DU BUREAU D'ÂGE

M. le président. Aux termes de l'article 1^{er} du règlement, les six plus jeunes députés présents sont appelés à remplir les fonctions de secrétaire jusqu'à l'élection du Bureau.

Ce sont :

MM. François Baroin,
Yves Nicolin,
François Vannson,
M^{me} Emmanuelle Bouquillon,
MM. François Grosdidier,
Nicolas Forissier.

(Les six députés dont les noms précèdent prennent place au bureau.)

M. le président. Le bureau d'âge de l'Assemblée nationale est constitué. (Applaudissements.)

4

REQUÊTES EN CONTESTATION D'OPÉRATIONS ÉLECTORALES

M. le président. En application de l'article L.O. 181 du code électoral, j'ai reçu du Conseil constitutionnel communication des requêtes en contestation d'opérations électorales dont il est saisi.

Conformément à l'article 3 du règlement, ces communications sont affichées et seront publiées à la suite du compte rendu de la présente séance.

5

DÉPUTÉS NOMMÉS MEMBRES DU GOUVERNEMENT

M. le président. Je rappelle que deux décrets relatifs à la composition du Gouvernement ont été publiés au *Journal officiel* des 30 et 31 mars 1993.

En application de l'article 23 de la Constitution et de l'article L.O. 153 du code électoral, nos collègues nommés membres du Gouvernement ne pourront prendre part à aucun scrutin.

M. Jean-Pierre Kucheida. Très bien !

6

ALLOCUTION DE M. LE PRÉSIDENT D'ÂGE

M. le président. Mes chers collègues et, j'innove, monsieur le Premier ministre, évidemment, je préférerais faire ce discours en tant que benjamin, mais l'usage veut qu'il soit fait par le doyen parce qu'on lui prête - peut-être à tort - plus de sagesse. Vous en jugerez. J'ajoute que vieillir, ce n'est pas prendre de l'âge mais c'est désertier son idéal ; or, le mien n'a pas changé : je me suis toujours fait, moi aussi, une certaine idée de la France - immortelle, une et indivisible - à laquelle il faut, parfois, savoir donner sa vie comme mon père l'a fait à la bataille de la Marne, le 7 septembre 1914 ; je n'avais pas trois ans.

Je me suis lancé dans la politique à cinquante-quatre ans et suis devenu député à soixante-cinq ans ; j'ai donc dû me contenter de faire partie des fantassins, des gros bataillons qui labourent sans arrêt les circonscriptions, s'efforçant de les garder dans le chemin qui leur paraît être le bon, pendant que leurs capitaines récoltent les honneurs (*Rires et applaudissements*) ; puissent les ministres garder les pieds sur terre et se rappeler que tous les hommes sont égaux.

M. Patrick Devedjian. Très bien !

M. le président. C'est parfois difficile pour certains. (*Applaudissements sur divers bancs.*)

Aujourd'hui, je désire prendre la parole au nom des députés lambda, pour reprendre l'expression d'un de mes collègues, souvent hommes de qualité mais que les *mass media* ignorent - je suis resté cinq ans sans avoir le droit de dire un mot à France 3 - Nice - Côte d'Azur. (*Rires et applaudissements sur divers bancs.*)

Je désire, en premier, rappeler le souvenir de votre doyen de 1973, député de la première circonscription de Nice, comme je le suis aujourd'hui, Virgile Barel, député du parti communiste ; pour lui, honnête homme, votaient ceux de

son parti mais aussi des modérés, comme ont aussi voté pour moi, en 1993, des hommes et des femmes de gauche.

Nous avions, disait-il, deux autres points communs, professeur et résistant : je voudrais en profiter pour rendre hommage - ainsi qu'à tous ceux qui sont morts dans la Résistance - à mes cinq lycéens fusillés à Saint-Julien-du-Verdon le 11 juin 1944 et pour lesquels je conduis depuis quarante-neuf ans, sans jamais avoir y manqué une fois, un pèlerinage qui est suivi chaque année par plus de cent personnes et où j'ai eu l'honneur de recevoir le général de Gaulle en 1960. *(Applaudissements.)*

N'étant pas manichéen, ce n'est pas moi qui parlerai du jour et de la nuit, des têtes à couper, et ferai des éloges hyperboliques qui déshonorent ceux qui les prodiguent et font perdre la tête à ceux qui les reçoivent, fussent-ils dieux. *(Applaudissements sur quelques bancs.)* Je désire avoir une pensée pour ceux qui ont été battus, de la majorité ou de l'opposition ; certains, notamment à la commission des affaires étrangères, m'ont montré de l'amitié. Je ne l'oublie pas. Puissent-ils trouver du travail - problème que n'ont pas à résoudre, et j'en suis un, les députés fonctionnaires, repris d'office dans leur administration. *(Sourires et applaudissements sur divers bancs.)* J'ai la chance que les députés socialistes soient dispersés ! *(Sourires.)*

Ayant ainsi rendu hommage aux collègues battus, je désire mettre en relief l'état du pays pour comprendre les problèmes du Gouvernement actuel.

Un chômage officiellement de plus de trois millions, en réalité de quatre et demi à cinq. J'ajoute - et c'est un drame que je vis en tant qu'ancien professeur - des cadres au chômage, par dizaines de milliers : jamais je n'avais vu cela.

Des finances avec des dettes passant de 550 milliards en 1991 à 2 100 milliards en 1992, et dont le service mange les deux tiers de l'impôt sur le revenu.

Un budget de 1993 en déficit prévisionnel qui, dépassant les 4 p. 100 du produit national brut, ne nous mettrait même pas en position d'adhérer au système monétaire européen...

M. Xavier Darcieu. C'est vrai...

M. le président. ... et je ne compte pas les 50 milliards du déficit de la Sécurité sociale.

Une insécurité qui affecte non seulement les périphéries des villes, mais aussi les centres. Des gens qui n'osent pas sortir le soir, j'ai 4 500 HLM dans ma circonscription et je sais de quoi je parle. Des quartiers où la police n'ose plus aller. Des dealers, dont 80 p. 100 sont étrangers, qui pourrissent notre jeunesse. Une immigration clandestine que vous ne contrôlez pas. Des scandales sur lesquels je n'insisterai pas car ils nuisent à la démocratie qui est quand même le moins mauvais des régimes.

Vous oubliez les leçons des grands anciens - d'un Raymond Poincaré, Président de la République, puis président d'un ministère d'Union nationale de 1926 à 1929, fixant le cours de la livre sterling, ce qui pouvait lui permettre de gagner - s'il l'avait voulu - beaucoup d'argent, et mort si pauvre que la Chambre des députés fut obligée de voter une pension de 100 000 francs à sa veuve.

C'est cette honnêteté qu'il faut défendre si l'on pense, comme Montesquieu, qu'à la base de la démocratie il y a la vertu. Sinon la France finira comme une République bananière ou maffieuse.

Ce qui attriste aussi le républicain modéré que je suis - mais pas modérément républicain - c'est que vous avez peuplé tous les postes importants de vos fidèles, créé partout des bunkers, des forteresses qui tireront sur tout ce qui ne sera pas de votre bord, après les quelques mois de grâce accordés au gouvernement actuel.

Ce qui m'attriste, également, c'est que l'esprit public s'est atténué au point que l'absentéisme est devenu important - dépassant 10 p. 100 à 20 p. 100 dans beaucoup de services. Comment voulez-vous qu'un enfant puisse travailler à l'école quand il change trois ou quatre fois de maître dans l'année ?

Souvent l'administration ne répond pas ou très lentement et, sans arrêt, le député doit intervenir. Le président Mitterrand a lui-même parlé de « caste ».

Les gens ont le sentiment que l'Etat n'est plus obéi et qu'il faut descendre dans la rue faire grève, brûler, casser, pour obtenir satisfaction.

L'Etat républicain se délite ; des bastilles se créent un peu partout. L'avenir est sombre après dix ans de socialisme.

Pour réagir, le peuple de France vous a élus, députés du RPR et de l'UDF. Permettez à votre doyen, qui est un vieux gaulliste, passé par le 507^e régiment de chars d'assaut, cher au colonel de Gaulle, et résistant dès septembre 1940 quand l'Allemagne a mis la main sur son pays d'origine, l'Alsace-Lorraine, de vous dire que vous êtes l'espoir de la France libérale. Vous vivrez de XXI^e siècle avec une Communauté européenne élargie, pratiquant, je le souhaite, la préférence communautaire face aux géants américain et japonais.

Tout cela, vous le vivrez en dirigeant la France, si vous restez unis : les électrices et les électeurs le réclament avec tant de passion qu'ils l'ont imposé au moment des législatives.

Mais il y a deux partis. La base ne souhaite pas qu'il en y ait un troisième. Je puis la rassurer. A côté du RPR, l'union totale de l'UDF, ce matin, avec l'UDC, a donné naissance à un grand parti du centre et du centre droit qui sera une force de gouvernement à la politique sociale innovante et qui poussera l'Europe, dont elle sera un des principaux éléments. *(Applaudissements sur de nombreux bancs.)*

Aujourd'hui, votre programme est d'aider le Gouvernement, qui est dans une situation plus délicate qu'en 1986.

92 000 faillites en 1992 !

Prenez l'exemple des Alpes-Maritimes : le bâtiment est en plein marasme au point que les droits liés à l'immobilier ont baissé de 520 millions en deux ans et que, malgré cela, le département doit payer de plus en plus pour les départements dits « pauvres » et être ainsi le département le plus imposé de France après Paris et avant le vôtre, monsieur Pasqua des Hauts-de-Seine ! *(Sourires.)*

Nous avons donc été obligés, monsieur le Premier ministre, d'augmenter les impôts pour 1993 de 26 p. 100 alors que nous ne les aurions augmentés que de 3 ou 4 p. 100 s'il n'y avait pas eu cette surfiscalisation.

De même, monsieur le ministre de la DATAR, les Alpes-Maritimes ont besoin d'une voie rapide Nice-Grenoble améliorant la nationale 202 *(Rires)* et du percement du Mercantour pour être reliées à l'Europe centrale et septentrionale, sinon elles ne seront pas prêtes pour le XXI^e siècle ! Et vous aviez oublié, monsieur Méhaignerie, de le prévoir dans le projet que vous aviez élaboré pour l'an 2010 ! *(Sourires.)*

Mais laissez-moi, chers collègues, revenir à mon texte, sinon mes amis vont dire que je m'égaré. *(Sourires.)*

Ce que je dis pour les Alpes-Maritimes est valable pour toute la France, qui n'a construit que 250 000 logements en 1992, alors que le chiffre était de 400 000 en 1980.

Un grand programme de BTP et une diminution des charges sur les PME-PMI est un préalable indispensable.

Pour que les Françaises et les Français ne perdent pas confiance dans le gouvernement libéral, il faut résoudre le problème de la sécurité et de l'immigration, et cela peut être fait en quelques mois :

Augmenter le nombre des policiers, des flottiers et leur redonner confiance ;

Faire partir les 500 000 clandestins, expulser les dealers, qui tuent notre jeunesse ; prendre des mesures contre la polygamie, les mariages blancs, les regroupements de familles ;

Se rappeler que le chômage, l'insécurité et l'immigration sont liés ;

En un mot, refaire un code de la nationalité. (*Applaudissements sur de nombreux bancs.*)

Les étrangers qui resteront en France seront plus facilement intégrés et, pour empêcher l'immigration clandestine, nous aiderons les pays d'origine à développer leur économie.

Si vous réussissez cette réforme, les Françaises et les Français sauront attendre le retour du beau temps économique et social, d'autant que le chômage aura diminué d'office.

Quant à l'école, le professeur que j'ai été durant trente-huit ans vous dit qu'elle va mal, qu'elle nivelle trop par le bas. Il faut décentraliser et revaloriser l'enseignement professionnel ; développer le sport en lui consacrant des demi-journées entières ; se rappeler que le « sport est de l'intelligence en action », comme l'a dit Valéry...

M. Jacques Blanc. Très bien !

M. le président. ... demander aux *mass media* d'avoir des programmes moins violents que ceux qui traumatisent les jeunes ; remettre en valeur l'éducation morale et civique : apprendre aux enfants à aimer leurs parents, à respecter leur prochain et à aimer la France.

Car, quoi qu'on dise, c'est beau la France ! (*Applaudissements prolongés sur de très nombreux bancs.*)

7

ELECTION DU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

M. le président. L'ordre du jour appelle, conformément à l'article 9 du règlement, l'élection du président de l'Assemblée nationale.

(*Mmes et MM. les membres du Gouvernement se lèvent et quittent l'hémicycle.*)

M. le président. Merci, monsieur le Premier ministre. J'ai été sensible à votre présence et je ne l'oublierai pas. (*Sourires.*)

L'élection a lieu au scrutin secret à la tribune.

Je rappelle qu'aux deux premiers tours de scrutin, la majorité absolue des suffrages exprimés est requise ; au troisième tour, la majorité relative suffit et, en cas d'égalité des suffrages, le plus âgé est élu.

J'ai été saisi des candidatures de :

M. Dominique Baudis (*applaudissements*) ;

M. Georges Hage (*applaudissements*) ;

M. André Labarrère (*applaudissements*) ;

M. Philippe Séguin (*applaudissements*).

Les bulletins manuscrits sont valables. Toutefois, afin de faciliter la tâche de nos collègues, des bulletins imprimés sont à leur disposition dans les salles voisines.

Ces bulletins devront être mis dans l'urne sous enveloppe.

Le scrutin sera dépouillé par quatre scrutateurs titulaires et deux scrutateurs suppléants dont je vais tirer au sort le nom.

(*Il est procédé au tirage au sort des scrutateurs.*)

M. le président. Sont désignés :

Scruteurs titulaires :

MM. René André, Claude Vissac, Christian Cabal, Jean-Claude Lemoine.

Scruteurs suppléants :

M. Aimé Kergueris et M. Charles Miossec.

Je vais maintenant tirer au sort la lettre par laquelle commencera l'appel nominal.

(*Le sort désigne la lettre D.*)

M. le président. Afin de faciliter le détoulement ordonné du scrutin, je vous invite instamment à ne monter à la tribune qu'à l'appel de votre nom. Je rappelle que des bulletins de vote sont à votre disposition dans les salles voisines.

Le scrutin est annoncé dans le Palais.

M. le président. Le scrutin est ouvert.

Il sera clos vers seize heures trente.

Messieurs les huissiers, veuillez commencer l'appel nominal.

(*Le scrutin est ouvert à quinze heures trente. - L'appel a lieu.*)

M. le président. Personne ne demande plus à voter ?...

Le scrutin est clos.

J'invite nos collègues qui ont été désignés comme scrutateurs au début de la séance à se rendre au cinquième bureau pour procéder au dépouillement.

Le résultat du scrutin sera proclamé vers dix-sept heures vingt.

Suspension et reprise de la séance

M. le président. La séance est suspendue.

(*La séance, suspendue à seize heures trente-cinq, est reprise à dix-sept heures vingt-cinq.*)

M. le président. La séance est reprise.

Voici le résultat du scrutin pour l'élection du président de l'Assemblée nationale :

Nombre de votants	546
Bulletins blancs ou nuls.....	13
Nombre de suffrages exprimés	533
Majorité absolue	267

Ont obtenu :

M. Philippe Séguin : 266 suffrages (*vifs applaudissements*).

M. Dominique Baudis : 180 suffrages (*applaudissements*).

M. André Labarrère : 62 suffrages (*applaudissements sur de nombreux bancs*).

M. Georges Hage : 24 suffrages (*applaudissements*).

Autre suffrage : 1.

Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, il y a lieu de procéder à un deuxième tour de scrutin.

M. Dominique Baudis m'a fait savoir qu'il souhaitait intervenir.

La parole est à M. Dominique Baudis.

M. Dominique Baudis. Monsieur le président, je tiens à remercier les collègues qui m'ont fait confiance à l'occasion du premier tour de scrutin et j'annonce à l'Assemblée que je ne serai pas candidat au deuxième tour. (*Applaudissements prolongés.*)

M. le président. L'Assemblée voudra sans doute procéder immédiatement au deuxième tour de scrutin ? (*Assentiment.*)
Il en est ainsi décidé.

MM. Philippe Séguin, André Labarrère et Georges Hage m'ont fait savoir qu'ils maintenaient leur candidature.
La parole est à M. Georges Hage.

M. Georges Hage. Orange n'est pas chez vous, monsieur le président, mais vous connaissez la devise : « Il n'est pas nécessaire d'espérer pour entreprendre... »

M. André Santini. Ni de réussir pour persévérer !

M. Georges Hage. Je maintiens donc ma candidature.

Deuxième tour de scrutin pour l'élection du président de l'Assemblée nationale

M. le président. Nous allons procéder au deuxième tour de scrutin pour l'élection du président de l'Assemblée nationale.

Sont donc candidats pour ce deuxième tour :

MM. Philippe Séguin,
André Labarrère,
Georges Hage.

Je rappelle que la majorité absolue des suffrages est encore requise.

Comme au premier tour, l'appel nominal commencera par la lettre D.

Je rappelle que des bulletins sont à votre disposition dans les salles voisines.

Le scrutin est annoncé dans le Palais.

M. le président. Le scrutin est ouvert.

Il sera clos vers dix-huit heures trente.

Messieurs les huissiers, veuillez commencer l'appel nominal.

(*Le scrutin est ouvert à dix-sept heures trente. - L'appel a lieu.*)

M. le président. Personne ne demande plus à voter ?...

Le scrutin est clos.

J'invite nos collègues qui ont été désignés comme scrutateurs au début de la séance à se rendre au cinquième bureau pour procéder au dépouillement.

Le résultat du deuxième tour de scrutin sera proclamé vers dix-neuf heures.

Suspension et reprise de la séance

M. le président. La séance est suspendue.

(*La séance, suspendue à dix-huit heures trente, est reprise à dix-neuf heures dix.*)

M. le président. La séance est reprise.

Voici le résultat du deuxième tour de scrutin pour l'élection du président de l'Assemblée nationale :

Nombre de votants	533
Bulletins blancs ou nuls	54
Suffrages exprimés	479
Majorité absolue	240

Ont obtenu :

M. Philippe Séguin : 389 suffrages (*Applaudissements prolongés.*)

M. André Labarrère : 59 suffrages.

M. Georges Hage : 26 suffrages.

Autres suffrages : 5.

M. Philippe Séguin ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, je le proclame président de l'Assemblée nationale et je l'invite à prendre place au fauteuil présidentiel, que je quitte à regret. (*Sourires et applaudissements.*)

(*M. Philippe Séguin prend place au fauteuil présidentiel. - De très nombreux députés se lèvent et applaudissent longuement.*)

PRÉSIDENTE DE M. PHILIPPE SÉGUIN

8

ALLOCUTION DE M. LE PRÉSIDENT

M. le président. Mes chers collègues, c'est en décidant de se constituer en Assemblée nationale que nos immortels prédécesseurs de 1789, qui n'avaient été pourtant rassemblés que pour avaliser, ratifier ou cautionner, ont ouvert, avec lucidité et courage les voies de la démocratie et de la République.

Vous êtes, mesdames et messieurs, cette Assemblée nationale.

C'est votre honneur, ce sera votre honneur, à jamais, d'être, d'avoir été collectivement les dépositaires de la souveraineté que notre peuple s'est reconnue, a conquise, a défendue.

Et il est de votre responsabilité désormais d'exprimer la volonté de la nation.

Que votre premier acte, mes chers collègues, ait été, après le dynamique discours d'ouverture de notre doyen, M. Eihmann, que je félicite pour son enthousiasme intact, de me porter à cette présidence qui a été illustrée par tant de personnalités prestigieuses, suscite en moi des sentiments contradictoires d'humilité et de fierté.

Humilité liée à la confusion qui m'envahit d'avoir été distingué pour des motifs que je sais essentiellement politiques dans une assemblée qui compte tant de talents - et je pense évidemment, d'abord, à mon ami Dominique Baudis, à mes collègues André Labarrère et Georges Hage, que je voudrais saluer avec un égal respect.

Fierté aussi que cette élection ne doive rien à quelque abandon, ou compromis sur des idées et des principes auxquels on me sait attaché.

Les remerciements que je dois à celles et ceux qui ont permis mon élection en m'apportant leur suffrage n'en seront que plus sincères et plus émus.

Je leur dis ma gratitude du fond du cœur.

Je leur dis surtout qu'au-delà du choix qu'ils ont fait de ma personne, je crois comprendre leur message ainsi que la nature du mandat qu'ils me confient.

Comme l'a si bien dit en de semblables circonstances l'un de mes prédécesseurs, « il s'agit moins d'une faveur que d'une charge, non point d'une récompense mais d'un office, et (...) votre confiance n'est (pas) autre chose qu'une invitation à la mériter sans relâche, sans réserve et, autant qu'il se peut humainement, sans faiblesse ».

A l'ensemble de l'Assemblée, je veux apporter la garantie de mon impartialité et de ma volonté de permettre - que dis-je ? permettre - de favoriser l'expression de toutes ses nuances, de toutes ses diversités, donc de toutes ses contributions potentielles.

Nul ne sera écrasé par personne - j'en donne l'assurance formelle.

Comment pourrais-je, à cet égard, négliger l'exemple de celui qui aura été sans conteste le grand ordonnateur des grandes traditions de cette maison sous la V^e République, le président Jacques Chaban-Delmas ?

L'un des critères essentiels d'un régime démocratique réside, nous le savons, dans le respect des droits de l'opposition. L'opposition aura donc les moyens de jouer tout son rôle. Elle porte le message historique de quelque dix années de travail législatif, mais surtout, elle légitime indirectement le choix qu'on fait les citoyens d'une nouvelle, large et puissante nécessité.

On a beaucoup dit et écrit sur la composition de cette assemblée qui ne compte il est vrai, guère de précédents dans notre histoire.

Mais les règles du jeu étant ce qu'elles sont, ces règles étant connues de tous, ces règles ayant été loyalement appliquées, il faut dire haut et fort que cette assemblée est bien telle que l'ont voulue les Français.

A vous, à nous de faire en sorte que sa composition, qui est présentée trop souvent comme une hypothèque, soit finalement une chance pour notre pays.

Cette chance tient d'abord à l'arrivée dans ses rangs de nombre de femmes et d'hommes nouveaux.

Je leur souhaite à toutes et tous une cordiale bienvenue.

Pour que notre assemblée puisse tirer tout le parti possible de leur détermination et de leur enthousiasme, il y aura lieu de les aider à se familiariser au plus vite avec les règles du travail parlementaire.

Je compte, dans ce domaine comme dans tous les autres, sur le personnel de l'Assemblée nationale. Il sait qu'il a toute ma confiance.

Mais il nous faudra aller au-delà.

Nous aurons ainsi à réfléchir aux conditions de l'amélioration de notre efficacité.

Des réformes, des adaptations seront nécessaires.

Tout le monde reconnaît que le poids des prérogatives que la nouvelle Constitution avait reconnues au Gouvernement pour contenir les excès du parlementarisme est devenu excessif et qu'il est impératif pour notre démocratie de convenir d'une pratique nouvelle, c'est-à-dire équilibrée, des rapports entre le Gouvernement et sa majorité, et par-delà, entre le Gouvernement et l'Assemblée.

Les conditions ont été rarement plus propices à une telle évolution.

A l'inverse, s'y refuser dans le contexte créé par les élections des 21 et 28 mars pourrait causer bien des déboires.

En m'adressant à M. le Premier ministre, et à travers lui à l'ensemble du Gouvernement, je forme donc le vœu pressant que ses membres utilisent toujours leurs prérogatives avec mesure et discernement.

En m'adressant à vous, mes chers collègues, je vous invite à exercer toutes vos compétences et à compter d'abord sur vous-mêmes.

C'est, en effet, d'abord en chacune et en chacun de vous que se trouvent les réponses aux critiques adressées au fonctionnement de notre système parlementaire.

Car si la réforme des textes peut être utile, elle ne sera jamais suffisante.

Elle devra s'accompagner d'une forte action volontariste, qu'il appartiendra naturellement au président de l'Assemblée de conduire, avec la connivence des présidents des groupes et celle des présidents de commission, et en présence, bien entendu, du représentant du Gouvernement chaque fois que cela sera nécessaire.

Il nous faudra d'abord gagner la bataille du temps : légiférer moins, organiser mieux, prévoir suffisamment afin de faire disparaître ce sentiment d'inutilité et de dispersion qui est à l'origine du découragement des acteurs et de la dévalorisation du travail parlementaire.

Ces objectifs seraient sans doute plus aisément atteints si le Parlement disposait d'un temps de sessions plus long. Mais de grands progrès pourraient d'ores et déjà être accomplis si les intermissions étaient systématiquement utilisées par le Gouvernement et par les commissions pour préparer les textes qui seraient soumis à l'Assemblée.

Le Sénat - avec lequel je souhaite des rapports toujours plus étroits - nous montre d'utiles précédents en la matière. Mais cela dépend à titre principal du Gouvernement.

Il nous faudra aussi exercer sur l'action gouvernementale un contrôle qui soit beaucoup plus efficace. Pour des raisons historiques, notre pays n'a pas une tradition du contrôle parlementaire comparable, par exemple, à celle de nos voisins et amis britanniques et allemands, et la logique majoritaire n'a pas, en ce domaine, arrangé les choses. Il faudrait maintenant qu'elles évoluent.

Nous pourrions commencer par réexaminer nos procédures de questions, et en particulier celles du mercredi dont nous pourrions envisager, si le Gouvernement voulait bien se prêter à l'expérience, qu'elles deviennent, ainsi que leurs réponses, spontanées. (*« Très bien ! » et applaudissements sur de nombreux bancs.*)

Il nous faudra encore, avec l'aide irremplaçable de la Cour des comptes, accroître et moderniser notre contrôle exercé dans le domaine économique et financier, et faire en sorte qu'il s'exerce d'une manière approfondie tout au long de l'année et non pas seulement lors de l'examen de la loi de finances, qu'il faudra d'ailleurs s'attacher à rénover.

Il nous appartiendra également d'examiner selon quelles modalités le Parlement aura à connaître, dans le respect des prérogatives des partenaires sociaux, de ce qu'il est convenu d'appeler le budget social de la nation. (*Applaudissements sur de nombreux bancs.*)

La procédure des commissions d'enquête, dans la mise en œuvre de laquelle l'opposition doit jouer un rôle éminent, n'a pas non plus toute l'importance qui pourrait être la sienne, notamment parce que la suite réservée aux conclusions de ces commissions n'est pas toujours à la hauteur de la qualité de leurs travaux.

Il nous reviendra, de surcroît, de donner sa pleine efficacité à la nouvelle procédure constitutionnelle qui permet au Parlement d'intervenir dans l'élaboration des actes communautaires. (*Applaudissements sur de nombreux bancs.*)

M. Pierre Mazeaud. Très bien !

M. le président. Enfin je forme le vœu que cette maison soit plus que jamais ouverte, ouverte aux Français et en particulier aux plus jeunes d'entre eux pour contribuer à une instruction civique dont le renouveau - notre doyen nous le disait - est urgent. Je tiens, dans ce domaine encore plus particulièrement, à rendre l'hommage qui leur est dû pour leur action au président Fabius et au président Emmanuelli.

Mes chers collègues, la tâche est immense, pour nous tous.

Vous nous direz dans quelques jours, monsieur le Premier ministre, quelles sont vos intentions et les résolutions du Gouvernement.

Je ne crois pas trahir le sentiment de cette assemblée en émettant le vœu que la crise à laquelle est confrontée la France soit évaluée dans toute son ampleur.

Cette crise n'est pas seulement une crise de moral, imputable à l'air du temps.

Cette crise n'est pas seulement une crise économique imputable à tel ou tel choix technique étroné.

Cette crise n'est pas seulement une crise politique imputable, par exemple, à l'usure du pouvoir.

Cette crise n'est pas seulement une crise ponctuelle, conjoncturelle, mais elle est bien plutôt une crise structurelle, une crise d'adaptation, une crise d'identité, je dirai même une crise existentielle.

Cette crise concentre en elle les dérives, les dysfonctionnements, les renoncements qui minent notre système politique, économique et social et qui pourraient ébranler dans leurs fondements même à la fois la nation, la République et l'Etat, derniers môles d'une identité sans laquelle la France ne peut continuer à être elle-même.

Car c'est bien de cela qu'il s'agit désormais : de l'unité de la nation et de sa pérennité. Il s'agit de savoir si les citoyens de ce pays appartiennent ou non à une même communauté, s'ils ont ou non un même destin, s'ils sont ou non solidaires les uns des autres.

Qui ne sent aujourd'hui qu'au point où nous en sommes tout ce qui tient ensemble depuis des siècles pourrait se défaire, se déchirer, se disloquer ?

Qui ne sent aujourd'hui combien le développement inégal des régions, la désertification rurale, la concentration urbaine, la crise des banlieues risquent d'entraîner le pays dans une logique inacceptable ?

Qui ne sent aujourd'hui combien le chômage, l'exclusion, la marginalisation, la ségrégation dressent les uns contre les autres des groupes ethniques ou des catégories sociales ?

Qui ne sent aujourd'hui combien la République elle-même voit ses fondements, ses principes, sa morale contestés ?

A nous, donc, de faire en sorte que la nation reprenne confiance dans la République.

Sachons retrouver un élan, une direction, sachons rendre aux Français le sens d'un engagement collectif et d'un destin dans l'Histoire.

Ce destin, qui pourrait douter qu'il sera largement européen ?

A condition qu'à partir d'une Communauté qui demeure un acquis et un levier, nous sachions contribuer à préparer progressivement l'unité de l'ensemble de notre continent.

A condition aussi d'y être les avocats inlassables d'une ambition mondiale qui consiste à mettre un terme aux désordres actuels, préjudiciables à tous, et à assurer la compatibilité et la synergie des développements de l'ensemble des pays, quel que soit leur stade d'avancement.

Cette compatibilité et cette synergie, elles sont en effet pour demain les préalables essentiels au décollage et au progrès des uns, à la préservation et, je l'espère, à la promotion du niveau social des autres.

En tout cas, les Français ne seront prêts à accepter et à prendre toute leur part à l'effort à consentir que s'ils savent où on veut les conduire, s'ils ont le sentiment qu'on leur dit la vérité, s'ils sentent que leurs responsables sont déterminés à atteindre les objectifs fixés, quoi qu'il leur en coûte, s'ils sont convaincus à nouveau de cette mystérieuse dialectique qui les lie à la France.

La France a besoin des Français pour tenir son rang. Les Français ont besoin de la France pour les aider sur le chemin qui mène à l'épanouissement personnel et au bonheur.

Mes chers collègues, vous me pardonnerez de terminer ce propos par trois touches personnelles, sans doute excessivement personnelles.

En cette journée de commémoration de la mort du deuxième président de la V^e République, je voudrais avoir une pensée pour ce grand Français que j'ai eu, avec d'autres ici, l'honneur de servir, sous votre autorité, monsieur le Premier ministre.

Puisque je m'autorise à rappeler la mémoire de Georges Pompidou, comment manquerai-je d'évoquer le souvenir du général de Gaulle, celui qui, parmi les services inestimables qu'il rendit à la France, le distingua et le prépara à la magistrature suprême ?

J'aurai enfin, moi aussi, m'autorisant de l'exemple de notre doyen, une pensée pour un jeune homme de vingt-trois ans, mon père, qui, à l'appel, précisément, du général de Gaulle, tomba à l'entrée d'un petit village du Doubs, un jour de septembre 1944, pour contribuer à la libération de la France. A travers lui, à travers ces grands exemples, je veux penser, nous devons penser à tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont fait du service de la nation leur principale ambition.

Puissions-nous, mes chers collègues, rester fidèles à leur mémoire et à leur exemple. *(De très nombreux députés et les membres du Gouvernement se lèvent et applaudissent longuement.)*

9

CALENDRIER DES PROCHAINS TRAVAUX DE L'ASSEMBLÉE

M. le président. Mes chers collègues, je rappelle le calendrier qui sera suivi pour la nomination du Bureau, le renouvellement des commissions et la répartition des places dans la salle des séances :

Mardi 6 avril, à dix-sept heures :

Réunion des présidents des groupes pour :

- la répartition des postes du Bureau et l'établissement éventuel, dans l'ordre de présentation, de la liste de leurs candidats aux fonctions de vice-président, questeur et secrétaire ;

- la répartition des sièges des six commissions permanentes et de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes de l'Assemblée.

Mercredi 7 avril, à onze heures :

Réunion des députés n'appartenant à aucun groupe pour leurs candidatures aux six commissions permanentes.

Avant quatorze heures trente :

Dépôt au secrétariat général de la présidence des candidatures au Bureau.

A quinze heures :

Séance publique :

Nomination, éventuellement par scrutin, des six vice-présidents, des trois questeurs et des douze secrétaires ;

Installation du Bureau.

A l'issue de la séance publique, si l'heure le permet :

Réunion des questeurs et des présidents des groupes en vue de procéder à la division de la salle des séances en autant de secteurs qu'il y a de groupes et de déterminer la place des députés non-inscrits par rapport aux groupes.

Avant dix-huit heures :

Dépôt au service des commissions des candidatures aux six commissions permanentes.

Jeudi 8 avril, à neuf heures trente :

Réunion des six commissions permanentes pour l'élection de leur bureau.

A douze heures :

Dépôt au service des commissions des candidatures à la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes de l'Assemblée.

A douze heures trente :

Conférence des présidents.

A quinze heures :

Séance publique :

Nomination de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes de l'Assemblée ;

Fixation de l'ordre du jour ;

Début des travaux.

A l'issue de la séance publique :

Réunion de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes de l'Assemblée pour l'élection de son bureau.

10

DÉCISIONS DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL

M. le président. J'informe l'Assemblée que le Conseil constitutionnel a publié :

Au *Journal officiel* (Lois et décrets) du 22 janvier 1993, sa décision déclarant partiellement conforme à la Constitution la loi relative à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques.

Ce texte lui avait été déféré, d'une part, par plus de soixante députés et, d'autre part, par plus de soixante sénateurs, en application de l'article 61, alinéa 2, de la Constitution.

Au *Journal officiel* (Lois et décrets) du 23 janvier 1993, sa décision déclarant partiellement conforme à la Constitution la loi portant diverses mesures d'ordre social.

Ce texte avait fait l'objet de deux saisines présentées par plus de soixante sénateurs, en application de l'article 61, alinéa 2, de la Constitution.

11

ORDRE DU JOUR

M. le président. Mercredi 7 avril 1993, à quinze heures, séance publique :

Nomination, éventuellement par scrutin :

- des vice-présidents ;
- des trois questeurs ;
- des douze secrétaires.

Installation du Bureau.

La séance est levée.

(La séance est levée à dix-neuf heures trente.)

*Le Directeur du service du compte rendu sténographique
de l'Assemblée nationale,
JEAN PINCHOT*

CONVOCAZIONE DE LA CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS

La conférence, constituée conformément à l'article 48 du règlement, est convoquée pour le jeudi 8 avril 1993, à douze heures trente, dans les salons de la présidence.

BUREAU D'ÂGE

Séance du 2 avril 1993

Président d'âge :

M. Charles Ehrmann.

Secrétaires d'âge :

MM. François Baroin, Yves Nicolin, François Vannson, Mme Emmanuelle Bouquillon, MM. François Grosdidier, Nicolas Forissier.

LISTE DES DÉPUTÉS PAR CIRCONSCRIPTIONS

(Communiquée par M. le ministre de l'Intérieur en application de l'article L.O. 179 du code électoral)

I. - DÉPARTEMENTS

AIN

1 ^{re} circonscription	M. Boyon (Jacques).
2 ^e	M. Guichon (Lucien).
3 ^e	M. Millon (Charles).
4 ^e	M. Voisin (Michel).

AINSE

1 ^{re} circonscription	M. Lamant (Jean-Claude).
2 ^e	M. Bau (Charles).
3 ^e	M. Balligand (Jean-Pierre).
4 ^e	Mme Bouquillon (Emmanuelle).
5 ^e	M. Rossi (André).

ALLIER

1 ^{re} circonscription	M. Périssol (Pierre-André)
2 ^e	M. Gravier (Jean).
3 ^e	M. Coulon (Bernard).
4 ^e	M. Malburet (Claude).

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

1 ^{re} circonscription	M. Rinaldi (Pierre).
2 ^e	M. Delmar (Pierre).

ALPES (HAUTES-)

1 ^{re} circonscription	Mme Martinez (Henriette).
2 ^e	M. Ollier (Patrick).

ALPES-MARITIMES

1 ^{re} circonscription	M. Ehrmann (Charles).
2 ^e	M. Estrosi (Christian).
3 ^e	M. Salles (Rudy).
4 ^e	M. Aubert (Emmanuel).
5 ^e	M. Franco (Gaston).
6 ^e	Mme Sauvaigo (Suzanne).
7 ^e	M. Merli (Pierre).
8 ^e	Mme Moreau (Louise).
9 ^e	M. Bachelet (Pierre).

ARDÈCHE

1 ^{re} circonscription	M. Imbert (Amédée).
2 ^e	M. Arnaud (Henri-Jean).
3 ^e	M. Roux (Jean-Marie).

ARDENNES

1 ^{re} circonscription	M. Vuibert (Michel).
2 ^e	M. Mathot (Philippe).
3 ^e	M. Vissac (Claude).

ARIÈGE

1 ^{re} circonscription	M. Bonreux (Augustin).
2 ^e	M. Trigano (André).

AUBE

1 ^{re} circonscription	M. Micaut (Pierre).
2 ^e	M. Galley (Robert).
3 ^e	M. Baroin (François).

AUDE

1 ^{re} circonscription	M. Larrat (Gérard).
2 ^e -	M. Madalle (Alain).
3 ^e -	M. Arata (Daniel).

AVEYRON

1 ^{re} circonscription	M. Briane (Jean).
2 ^e -	M. Roques (Serge).
3 ^e -	M. Godfrain (Jacques).

BOUCHES-DU-RHÔNE

1 ^{re} circonscription	M. Blum (Roland).
2 ^e -	M. Mattei (Jean-François).
3 ^e -	M. Roatta (Jean).
4 ^e -	M. Hermier (Guy).
5 ^e -	M. Muselier (Renaud).
6 ^e -	M. Teissier (Guy).
7 ^e -	M. Leccia (Bernard).
8 ^e -	M. Masse (Marius).
9 ^e -	M. Tardito (Jean).
10 ^e -	M. Tapié (Bernard).
11 ^e -	M. Kert (Christian).
12 ^e -	M. Attilio (Henri d').
13 ^e -	M. Darrason (Olivier).
14 ^e -	M. Raimond (Jean-Bernard).
15 ^e -	M. Vachet (Léon).
16 ^e -	Mme Aillaud (Thérèse).

CALVADOS

1 ^{re} circonscription	M. Saint-Ellier (Francis).
2 ^e -	M. Mexandeau (Louis).
3 ^e -	M. Fanton (André).
4 ^e -	Mme Ameline (Nicole).
5 ^e -	M. Harcourt (François d').
6 ^e -	M. Garrec (René).

CANTAL

1 ^{re} circonscription	M. Coussain (Yves).
2 ^e -	M. Marleix (Alain).

CHARENTE

1 ^{re} circonscription	M. Chavanes (Georges).
2 ^e -	M. Houssin (Pierre-Rémy).
3 ^e -	M. de Richemont (Henri).
4 ^e -	M. Beauchaud (Jean-Claude).

CHARENTE-MARITIME

1 ^{re} circonscription	M. Leonard (Jean-Louis).
2 ^e -	M. Branger (Jean-Guy).
3 ^e -	M. de Roux (Xavier).
4 ^e -	M. Bussereau (Dominique).
5 ^e -	M. de Lipkowski (Jean).

CHER

1 ^{re} circonscription	M. Deniau (Jean-François).
2 ^e -	M. Thomas-Richard (Frank).
3 ^e -	M. Lepeltier (Serge).

CORRÈZE

1 ^{re} circonscription	M. Aubert (Raymond-Max).
2 ^e -	M. Murat (Bernard).
3 ^e -	M. Chirac (Jacques).

CORSE-DU-SUD

1 ^{re} circonscription	M. Rossi (José).
2 ^e -	M. de Rocca Serra (Jean-Paul).

CORSE (HAUTE-)

1 ^{re} circonscription	M. Zuccarelli (Emile).
2 ^e -	M. Pasquini (Pierre).

CÔTE-D'OR

1 ^{re} circonscription	M. Poujade (Robert).
2 ^e -	M. de Broissia (Louis).
3 ^e -	M. Brenot (Lucien).
4 ^e -	M. Sauvader (François).
5 ^e -	M. Suguenot (Alain).

CÔTES-D'ARMOR

1 ^{re} circonscription	M. Daniel (Christian).
2 ^e -	M. Josselin (Charles).
3 ^e -	M. Le Fur (Marc).
4 ^e -	M. Pennec (Daniel).
5 ^e -	M. Bornot (Yvon).

CREUSE

1 ^{re} circonscription	M. de Froment (Bernard).
2 ^e -	M. Auclair (Jean).

DORDOGNE

1 ^{re} circonscription	M. Roussel (François).
2 ^e -	M. Garrigue (Daniel).
3 ^e -	M. de Saint-Sernin (Frédéric).
4 ^e -	M. de Peretti (Jean-Jacques).

DOUBS

1 ^{re} circonscription	M. Girard (Claude).
2 ^e -	M. Jacquemin (Michel).
3 ^e -	Mme Rousseau (Monique).
4 ^e -	M. Geney (Jean).
5 ^e -	M. Vuillaume (Roland).

DRÔME

1 ^{re} circonscription	M. Labaune (Patrick).
2 ^e -	M. Cornillet (Thierry).
3 ^e -	M. Mariton (Hervé).
4 ^e -	M. Durand (Georges).

EURE

1 ^{re} circonscription	M. Debré (Jean-Louis).
2 ^e -	Mme Nicolas (Catherine).
3 ^e -	M. Poniatowski (Ladislas).
4 ^e -	M. Leroy (Bernard).
5 ^e -	M. Asphe (Jean-Claude).

EURE-ET-LOIR

1 ^{re} circonscription	M. Cornu (Gérard).
2 ^e -	M. Hamel (Gérard).
3 ^e -	M. Hoguer (Patrick).
4 ^e -	M. Dousset (Maurice).

FINISTÈRE

1 ^{re} circonscription	M. Angot (André).
2 ^e -	M. Cousin (Bertrand).
3 ^e -	M. Goasduff (Jean-Louis).
4 ^e -	M. Cazin d'Honincthun (Arnaud).
5 ^e -	M. Miossec (Charles).
6 ^e -	M. Cozan (Jean-Yves).
7 ^e -	M. Guellec (Ambroise).
8 ^e -	M. Le Pensec (Louis).

GARD

1 ^{re} circonscription	M. Bousquet (Jean).
2 ^e -	M. André (Jean-Marie).
3 ^e -	M. Baumet (Gilbert).
4 ^e -	M. Roustan (Max).
5 ^e -	M. Danilet (Alain).

HAUTE-GARONNE

1 ^{re} circonscription	M. Baudis (Dominique).
2 ^e -	M. Huguenard (Robert).
3 ^e -	M. Didier (Serge).
4 ^e -	M. Diebold (Jean).
5 ^e -	M. Carneiro (Grégoire).
6 ^e -	Mme de Veyrinas (Françoise).
7 ^e -	M. Bastiani (Jean-Pierre).
8 ^e -	M. Idiart (Jean-Louis).

GERS

1 ^{re} circonscription	M. Rispat (Yves).
2 ^e -	M. de Montesquiou (Aymeri).

GIRONDE

1 ^{re} circonscription	M. Valleix (Jean).
2 ^e	-	M. Chaban-Delmas (Jacques).
3 ^e	-	M. Castagnéra (Gérard).
4 ^e	-	M. Garmenía (Pierre).
5 ^e	-	M. Pintat (Xavier).
6 ^e	-	M. Favre (Pierre).
7 ^e	-	M. Ducout (Pierre).
8 ^e	-	M. Cazaler (Robert).
9 ^e	-	M. Dubourg (Philippe).
10 ^e	-	M. Bireau (Jean-Claude).
11 ^e	-	M. Picorin (Daniel).

HÉRAULT

1 ^{re} circonscription	M. Diméglio (Willy).
2 ^e	-	M. Serrou (Bernard).
3 ^e	-	M. Couveinhes (René).
4 ^e	-	M. Saumade (Gérard).
5 ^e	-	M. Roques (Marcel).
6 ^e	-	M. Couderc (Raymond).
7 ^e	-	M. Marchand (Yves).

ILLE-ET-VILAINE

1 ^{re} circonscription	M. Boucheron (Jean-Michel).
2 ^e	-	M. Jacob (Yvon).
3 ^e	-	M. Fréville (Yves).
4 ^e	-	M. Madelin (Alain).
5 ^e	-	M. Méhaignerie (Pierre).
6 ^e	-	Mme Boisseau (Marie-Thérèse).
7 ^e	-	M. Couanau (René).

INDRE

1 ^{re} circonscription	M. Blondeau (Michel).
2 ^e	-	M. Florissier (Nicolas).
3 ^e	-	M. Chabot (René).

INDRE-ET-LOIRE

1 ^{re} circonscription	M. Royer (Jean).
2 ^e	-	M. Debré (Bernard).
3 ^e	-	M. Descamps (Jean-Jacques).
4 ^e	-	M. Novelli (Hervé).
5 ^e	-	M. Briand (Philippe).

ISÈRE

1 ^{re} circonscription	M. Carignon (Alain).
2 ^e	-	M. Biessy (Gilbert).
3 ^e	-	M. Destor (Michel).
4 ^e	-	M. Migaud (Didier).
5 ^e	-	M. Langenieux-Villard (Philippe).
6 ^e	-	M. Moyne-Bressand (Alain).
7 ^e	-	M. Colombier (Georges).
8 ^e	-	M. Saugéy (Bernard).
9 ^e	-	M. Hannoun (Michel).

JURA

1 ^{re} circonscription	M. Pélissard (Jacques).
2 ^e	-	M. Charroppin (Jean).
3 ^e	-	M. Barbier (Gilbert).

LANDES

1 ^{re} circonscription	M. Lauga (Louis).
2 ^e	-	M. Lalanne (Henri).
3 ^e	-	M. Emmanuelli (Henri).

LOIR-ET-CHER

1 ^{re} circonscription	M. Lang (Jack).
2 ^e	-	M. Martin-Lalande (Patrice).
3 ^e	-	M. Desanlis (Jean).

LOIRE

1 ^{re} circonscription	M. Philibert (Jean-Pierre).
2 ^e	-	M. Cabal (Christian).
3 ^e	-	M. Rochebloine (François).

4 ^e	-	M. Mandon (Daniel).
5 ^e	-	M. Nicolin (Yves).
6 ^e	-	M. Clément (Pascal).
7 ^e	-	M. Chossy (Jean-François).

HAUTE-LOIRE

1 ^{re} circonscription	M. Barror (Jacques).
2 ^e	-	M. Proriol (Jean).

LOIRE-ATLANTIQUE

1 ^{re} circonscription	Mme Papon (Monique).
2 ^e	-	Mme Hubert (Elisabeth).
3 ^e	-	M. Ayrault (Jean-Marc).
4 ^e	-	M. Floch (Jacques).
5 ^e	-	M. Landrain (Édouard).
6 ^e	-	M. Hunault (Michel).
7 ^e	-	M. Guichard (Olivier).
8 ^e	-	M. Garnier (Étienne).
9 ^e	-	M. Hériaud (Pierre).
10 ^e	-	M. Poignant (Serge).

LOIRET

1 ^{re} circonscription	M. Carré (Antoine).
2 ^e	-	M. Doligé (Éric).
3 ^e	-	M. Bernard (Jean-Louis).
4 ^e	-	M. Deniau (Xavier).
5 ^e	-	M. Charlié (Jean-Paul).

LOT

1 ^{re} circonscription	M. Charles (Bernard).
2 ^e	-	M. Malvy (Martin).

LOT-ET-GARONNE

1 ^{re} circonscription	M. Chollet (Paul).
2 ^e	-	M. Richard (Georges).
3 ^e	-	M. Soulage (Daniel).

LOZÈRE

1 ^{re} circonscription	M. Delmas (Jean-Jacques).
2 ^e	-	M. Blanc (Jacques).

MAINE-ET-LOIRE

1 ^{re} circonscription	Mme Bachelot (Roselyne).
2 ^e	-	M. Grimault (Hubert).
3 ^e	-	M. Alphanbéry (Edmond).
4 ^e	-	M. Bégault (Jean).
5 ^e	-	M. Ligor (Maurice).
6 ^e	-	M. Charette (Hervé de).
7 ^e	-	M. Laffineur (Marc).

MANCHE

1 ^{re} circonscription	M. Lemoine (Jean-Claude).
2 ^e	-	M. André (René).
3 ^e	-	M. Cousin (Alain).
4 ^e	-	M. Gaignol (Claude).
5 ^e	-	M. Bonnet (Yves).

MARNE

1 ^{re} circonscription	M. Falala (Jean).
2 ^e	-	M. Étienne (Jean-Claude).
3 ^e	-	M. Thomas (Jean-Claude).
4 ^e	-	M. Bourg-Broc (Bruno).
5 ^e	-	M. Courson (Charles de).
6 ^e	-	M. Martin (Philippe).

HAUTE-MARNE

1 ^{re} circonscription	M. Fèvre (Charles).
2 ^e	-	M. Cornut-Gentille (François).

MAYENNE

1 ^{re} circonscription	M. Aubert (François d').
2 ^e	-	M. Gastines (Henri de).
3 ^e	-	M. Lestas (Roger).

MEURTHE-ET-MOSELLE

1 ^{re} circonscription	M. Rossinot (André).
2 ^e	-	M. Léonard (Gérard).
3 ^e	-	M. Gaillard (Claude).

4 ^e	-	M. Guillaume (François).
5 ^e	-	M. Geoffroy (Allys).
6 ^e	-	M. Le Déaut (Jean-Yves).
7 ^e	-	M. Duñeux (Jean-Paul).

MEUSE

1 ^{re} circonscription	M. Longuet (Gérard).	
2 ^e	-	M. Lux (Arsène).

MORBIHAN

1 ^{re} circonscription	M. Marcellin (Raymond).	
2 ^e	-	M. Kergueris (Aimé).
3 ^e	-	M. Cavaillé (Jean-Charles).
4 ^e	-	M. Bouvard (Loïc).
5 ^e	-	M. Godard (Michel).
6 ^e	-	M. Le Nay (Jacques).

MOSELLE

1 ^{re} circonscription	M. Grosdidier (François).	
2 ^e	-	M. Jacquat (Denis).
3 ^e	-	M. Masson (Jean-Louis).
4 ^e	-	M. Warhouver (Aloÿse).
5 ^e	-	M. Seilinger (Jean).
6 ^e	-	M. Lang (Pierre).
7 ^e	-	M. Bernhol (André).
8 ^e	-	M. Kiffer (Jean).
9 ^e	-	M. Demange (Jean-Marie).
10 ^e	-	M. Bourgasser (Alphonse).

NIÈVRE

1 ^{re} circonscription	M. Bérégoÿ (Pierre).	
2 ^e	-	M. Béguin (Didier).
3 ^e	-	Mme Rignault (Simone).

NORD

1 ^{re} circonscription	Mme Codaccioni (Colette).	
2 ^e	-	M. Derosier (Bernard).
3 ^e	-	M. Dhinnin (Claude).
4 ^e	-	M. Daubresse (Marc-Philippe).
5 ^e	-	M. Davoine (Bernard).
6 ^e	-	M. Lazaro (Thierry).
7 ^e	-	M. Ghysel (Michel).
8 ^e	-	M. Vignoble (Gérard).
9 ^e	-	M. Charles (Serge).
10 ^e	-	M. Vanneste (Christian).
11 ^e	-	Mme Hostalier (Françoise).
12 ^e	-	M. Fauchoit (Régis).
13 ^e	-	M. Dewees (Emmanuel).
14 ^e	-	M. Debblock (Gabriel).
15 ^e	-	Mme Gournay (Marie-Fanny).
16 ^e	-	M. Hage (Georges).
17 ^e	-	M. Vernier (Jacques).
18 ^e	-	M. Pringalle (Claude).
19 ^e	-	M. Carpentier (René).
20 ^e	-	M. Bocquet (Alain).
21 ^e	-	M. L'orloo (Jean-Louis).
22 ^e	-	M. Bazaille (Christian).
23 ^e	-	M. Decagny (Jean-Claude).
24 ^e	-	M. Poyart (Alain).

OISE

1 ^{re} circonscription	M. Dassault (Olivier).	
2 ^e	-	M. Mancel (Jean-François).
3 ^e	-	M. Chénier (Ernest).
4 ^e	-	M. Dehaine (Arthur).
5 ^e	-	M. Degauchy (Lucien).
6 ^e	-	M. Gonnot (François-Michel).
7 ^e	-	M. Braine (Jean-Pierre).

ORNE

1 ^{re} circonscription	M. Deniaud (Yves).	
2 ^e	-	M. Lenoir (Jean-Claude).
3 ^e	-	M. Bassot (Hubert).

PAS-DE-CALAIS

1 ^{re} circonscription	M. Defontaine (Jean-Pierre).	
2 ^e	-	M. Gheerbrant (Charles).
3 ^e	-	M. Vasseur (Philippe).

4 ^e	-	M. Deprez (Léonce).
5 ^e	-	M. Ponr (Jean-Pierre).
6 ^e	-	M. Dupilet (Dominique).
7 ^e	-	M. Demassieux (Claude).
8 ^e	-	M. Delvaux (Jean-Jacques).
9 ^e	-	M. Mellick (Jacques).
10 ^e	-	M. Janquin (Serge).
11 ^e	-	M. Auchedé (Rémy).
12 ^e	-	M. Kucheida (Jean-Pierre).
13 ^e	-	M. Bois (Jean-Claude).
14 ^e	-	M. Urbaniak (Jean).

PUY-DE-DÔME

1 ^{re} circonscription	M. Fanget (Michel).	
2 ^e	-	M. Cartaud (Michel).
3 ^e	-	M. Giscard d'Estaing (Valéry).
4 ^e	-	M. Pascalion (Pierre).
5 ^e	-	M. Chartoire (Jean-Marc).
6 ^e	-	M. Boche (Gérard).

PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

1 ^{re} circonscription	M. Gougy (Jean).	
2 ^e	-	M. Bayrou (François).
3 ^e	-	M. Labarrère (André).
4 ^e	-	M. Inchaupsé (Michel).
5 ^e	-	M. Lamassoure (Alain).
6 ^e	-	Mme Alliot-Marie (Michèle).

HAUTES-PYRÉNÉES

1 ^{re} circonscription	M. Trémège (Gérard).	
2 ^e	-	M. Doustre-Blazy (Philippe).
3 ^e	-	M. Glavzany (Jean).

PYRÉNÉES-ORIENTALES

1 ^{re} circonscription	M. Barate (Claude).	
2 ^e	-	M. Bascou (André).
3 ^e	-	M. Calver (François).
4 ^e	-	M. Sicre (Henri).

BAS-RHIN

1 ^{re} circonscription	M. Lapp (Harry).	
2 ^e	-	M. Reymann (Marc).
3 ^e	-	M. Muller (Alfred).
4 ^e	-	M. Durr (André).
5 ^e	-	M. Gengenwin (Germain).
6 ^e	-	M. Ferry (Alain).
7 ^e	-	M. Zeller (Adrien).
8 ^e	-	M. Loos (François).
9 ^e	-	M. Schreiner (Bernard).

HAUT-RHIN

1 ^{re} circonscription	M. Meyer (Gilbert).	
2 ^e	-	M. Fuchs (Jean-Paul).
3 ^e	-	M. Reitzer (Jean-Luc).
4 ^e	-	M. Ueberschlag (Jean).
5 ^e	-	M. Klifa (Joseph).
6 ^e	-	M. Weber (Jean-Jacques).
7 ^e	-	M. Habig (Michel).

RHÔNE

1 ^{re} circonscription	Mme Isaac-Sibille (Bernadette).	
2 ^e	-	M. Noir (Michel).
3 ^e	-	M. Dubernard (Jean-Michel).
4 ^e	-	M. Barre (Raymond).
5 ^e	-	M. Rigaud (Jean).
6 ^e	-	M. Fraysse (Marc).
7 ^e	-	M. Calvel (Jean-Pierre).
8 ^e	-	M. Mayoud (Alain).
9 ^e	-	M. Perrut (Francisque).
10 ^e	-	M. Besson (Jean).
11 ^e	-	M. Bahu (Jean-Claude).
12 ^e	-	M. Terrot (Michel).
13 ^e	-	Mme David (Martine).
14 ^e	-	M. Gérin (André).

HAUTE-SAÔNE

1 ^{re} circonscription	M. Bergelin (Christian).	
2 ^e	-	M. Michel (Jean-Pierre).
3 ^e	-	M. Legras (Philippe).

SAÔNE-ET-LOIRE

1 ^{re} circonscription	M. Voisin (Gérard).
2 ^e -	M. Nesme (Jean-Marc).
3 ^e -	M. Anciaux (Jean-Paul).
4 ^e -	M. Mathus (Didier).
5 ^e -	M. Perben (Dominique).
6 ^e -	M. Beaumont (René).

SARTHE

1 ^{re} circonscription	M. Hellier (Pierre).
2 ^e -	M. Geveaux (Jean-Marie).
3 ^e -	M. Joly (Antoine).
4 ^e -	M. Fillon (François).
5 ^e -	M. Gascher (Pierre).

SAVOIE

1 ^{re} circonscription	M. Ferrari (Gratien).
2 ^e -	M. Barnier (Michel).
3 ^e -	M. Bouvard (Michel).

HAUTE-SAVOIE

1 ^{re} circonscription	M. Accoyer (Bernard).
2 ^e -	M. Bosson (Bernard).
3 ^e -	M. Meylan (Michel).
4 ^e -	M. Birraux (Claude).
5 ^e -	M. Mazeaud (Pierre).

PARIS

1 ^{re} circonscription	M. Dominati (Laurent).
2 ^e -	M. Tiberi (Jean).
3 ^e -	M. Roussin (Michel).
4 ^e -	M. Kasperit (Gabriel).
5 ^e -	M. Marcus (Claude-Gérard).
6 ^e -	M. Sarre (Georges).
7 ^e -	M. Devaquet (Alain).
8 ^e -	M. de Gaulle (Jean).
9 ^e -	Mme Couderc (Anne-Marie).
10 ^e -	M. Toubon (Jacques).
11 ^e -	Mme Catala (Nicole).
12 ^e -	M. Balladur (Edouard).
13 ^e -	M. Galy-Dejean (René).
14 ^e -	M. Mesmin (Georges).
15 ^e -	M. Gantier (Gilbert).
16 ^e -	M. Pons (Bernard).
17 ^e -	Mme de Panafieu (Françoise).
18 ^e -	M. Juppé (Alain).
19 ^e -	M. Pierre-Bloc (Jean-Pierre).
20 ^e -	M. Féron (Jacques).
21 ^e -	M. Bariani (Didier).

SEINE-MARITIME

1 ^{re} circonscription	Mme Bonvoisin (Jeanine).
2 ^e -	M. Albertini (Pierre).
3 ^e -	M. Grandpierre (Michel).
4 ^e -	M. Fabius (Laurent).
5 ^e -	M. Bateux (Jean-Claude).
6 ^e -	M. Merville (Denis).
7 ^e -	M. Rufenach (Antoine).
8 ^e -	M. Colliard (Daniel).
9 ^e -	M. Revet (Charles).
10 ^e -	M. Trassy-Paillogues (Alfred).
11 ^e -	M. Leveau (Edouard).
12 ^e -	M. Le Vern (Alain).

SEINE-ET-MARNE

1 ^{re} circonscription	M. Mignon (Jean-Claude).
2 ^e -	M. Julia (Didier).
3 ^e -	M. Hyest (Jean-Jacques).
4 ^e -	M. Peytefite (Alain).
5 ^e -	M. Drut (Guy).
6 ^e -	M. Quiller (Pierre).
7 ^e -	M. Cova (Charles).
8 ^e -	M. Jeffray (Gérard).
9 ^e -	M. Cognat (Jean-Fiercé).

YVELINES

1 ^{re} circonscription	M. Pinte (Etienne).
2 ^e -	M. Borotra (François).
3 ^e -	M. Tenaillon (Paul-Louis).

4 ^e -	M. Lequillier (Pierre).
5 ^e -	M. Myard (Jacques).
6 ^e -	M. Péricard (Michel).
7 ^e -	M. Cardo (Pierre).
8 ^e -	M. Bédier (Pierre).
9 ^e -	M. Cuq (Henri).
10 ^e -	Mme Boutin (Christine).
11 ^e -	M. Fourgous (Jean-Michel).
12 ^e -	M. Masdeu-Arus (Jacques).

DEUX-SÈVRES

1 ^{re} circonscription	M. Brossard (Jacques).
2 ^e -	Mme Royal (Ségolène).
3 ^e -	M. Morisset (Jean-Marie).
4 ^e -	M. Paillé (Dominique).

SOMME

1 ^{re} circonscription	M. Gremetz (Maxime).
2 ^e -	M. de Robien (Gilles).
3 ^e -	M. Bignon (Jérôme).
4 ^e -	M. Hart (Joël).
5 ^e -	M. Audinot (Gautier).
6 ^e -	M. Gest (Alain).

TARN

1 ^{re} circonscription	M. Quilès (Paul).
2 ^e -	M. Bonnacarrère (Philippe).
3 ^e -	M. Limouzy (Jacques).
4 ^e -	M. Carayon (Bernard).

TARN-ET-GARONNE

1 ^{re} circonscription	M. Cave (Jean-Pierre).
2 ^e -	M. Briat (Jacques).

VAR

1 ^{re} circonscription	M. Colin (Daniel).
2 ^e -	M. Colombani (Louis).
3 ^e -	Mme Piat (Yann).
4 ^e -	M. Couve (Jean-Michel).
5 ^e -	M. Léotard (François).
6 ^e -	M. Falco (Hubert).
7 ^e -	M. Paecht (Arthur).

VAUCLUSE

1 ^{re} circonscription	Mme Roig (Marie-José).
2 ^e -	M. Rousser-Rouard (Yves).
3 ^e -	M. Ferrand (Jean-Michel).
4 ^e -	M. Mariani (Thierry).

VENDÉE

1 ^{re} circonscription	M. Prél (Jean-Luc).
2 ^e -	M. Mestre (Philippe).
3 ^e -	M. Guédon (Louis).
4 ^e -	M. de Villiers (Philippe).
5 ^e -	M. Sarlot (Joël).

VIENNE

1 ^{re} circonscription	M. Duboc (Eric).
2 ^e -	M. Chamard (Jean-Yves).
3 ^e -	M. Lepercq (Arnaud).
4 ^e -	M. Abelin (Jean-Pierre).

HAUTE-VIENNE

1 ^{re} circonscription	M. Marsaud (Alain).
2 ^e -	Mme Guilhem (Evelyne).
3 ^e -	M. Faure (Jacques-Michel).
4 ^e -	M. Rodet (Alain).

VOSGES

1 ^{re} circonscription	M. Séguin (Philippe).
2 ^e -	M. Cherpion (Gérard).
3 ^e -	M. Vannson (François).
4 ^e -	M. Thomas (Jean-Pierre).

YONNE

1 ^{re} circonscription	M. Soisson (Jean-Pierre).
2 ^e -	M. Van Haecke (Yves).
3 ^e -	M. Auberge (Philippe).

TERRITOIRE DE BELFORT

1 ^{re} circonscription	M. Rosselot (Jean).
2 ^e -	M. Chevènement (Jean-Pierre).

ESSONNE

1 ^{re} circonscription	M. Guyard (Jacques).
2 ^e -	M. Dugoin (Xavier).
3 ^e -	M. de Boishue (Jean).
4 ^e -	M. Wiltzer (Pierre-André).
5 ^e -	M. Pelchar (Michel).
6 ^e -	Mme Moirin (Odile).
7 ^e -	M. Marsaudon (Jean).
8 ^e -	M. Berson (Michel).
9 ^e -	M. Tron (Georges).
10 ^e -	M. Dray (Julien).

HAUTS-DE-SEINE

1 ^{re} circonscription	M. Brunhes (Jacques).
2 ^e -	M. Taittinger (Frantz).
3 ^e -	M. Haby (Jean-Yves).
4 ^e -	M. Dupuy (Christian).
5 ^e -	M. Balkany (Patrick).
6 ^e -	M. Sarkozy (Nicolas).
7 ^e -	M. Baumel (Jacques).
8 ^e -	M. Guillot (Jean-Jacques).
9 ^e -	M. Gorse (Georges).
10 ^e -	M. Santini (André).
11 ^e -	Mme Jambu (Janine).
12 ^e -	M. Foucher (Jean-Pierre).
13 ^e -	M. Devedjian (Patrick).

SEINE-SAINT-DENIS

1 ^{re} circonscription	M. Béteille (Raoul).
2 ^e -	M. Braouezec (Patrick).
3 ^e -	Mme Jacquaint (Muguette).
4 ^e -	M. Pierna (Louis).
5 ^e -	M. Gayssot (Jean-Claude).
6 ^e -	M. Bartolone (Claude).
7 ^e -	M. Brard (Jean-Pierre).
8 ^e -	M. Pandraud (Robert).
9 ^e -	Mme Neiertz (Véronique).
10 ^e -	M. Abrioux (Jean-Claude).
11 ^e -	M. Asensi (François).
12 ^e -	M. Raoult (Eric).
13 ^e -	M. Demaynck (Christian).

VAL-DE-MARNE

1 ^{re} circonscription	M. Beaumont (Jean-Louis).
2 ^e -	M. Cathala (Laurent).
3 ^e -	M. Schwartzberg (Roger-Gérard).
4 ^e -	M. Jegou (Jean-Jacques).
5 ^e -	M. Giraud (Michel).
6 ^e -	M. Vivien (Robert-André).
7 ^e -	M. Nungesser (Roland).
8 ^e -	M. Griotteray (Alain).
9 ^e -	M. Mercieca (Paul).
10 ^e -	M. Lefort (Jean-Claude).
11 ^e -	M. Marciais (Georges).
12 ^e -	M. Dell'Agnola (Richard).

VAL-D'OISE

1 ^{re} circonscription	M. Houillon (Philippe).
2 ^e -	M. Gourmelen (Christian).
3 ^e -	M. Bardet (Jean).
4 ^e -	M. Delattre (Francis).
5 ^e -	M. Mothron (Georges).
6 ^e -	M. Delalande (Jean-Pierre).
7 ^e -	M. Lamontagne (Raymond).
8 ^e -	M. Lellouche (Pierre).
9 ^e -	M. Potcher (Marcel).

GUADELOUPE

1 ^{re} circonscription	M. Jalton (Frédéric).
2 ^e -	M. Moutoussamy (Ernest).
3 ^e -	M. Chamougou (Edouard).
4 ^e -	Mme Michaux-Chevry (Lucette).

GUYANE

1 ^{re} circonscription	Mme Taubira-Delannon (Christiane).
2 ^e -	M. Pertrand (Léon).

MARTINIQUE

1 ^{re} circonscription	M. Turinay (Anicet).
2 ^e -	M. Petit (Pierre).
3 ^e -	M. Darsières (Camille).
4 ^e -	M. Lesueur (André).

RÉUNION

1 ^{re} circonscription	M. Annette (Gilbert).
2 ^e -	M. Vergès (Paul).
3 ^e -	M. Thien An Koon (André).
4 ^e -	M. Pihoué (André-Maurice).
5 ^e -	M. Virapoullé (Jean-Paul).

II. - COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

MAYOTTE

Circonscription unique M. Jean-Baptiste (Henry).

SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

Circonscription unique M. Grignon (Gérard).

III. - TERRITOIRES D'OUTRE-MER

NOUVELLE-CALÉDONIE ET DÉPENDANCES

1 ^{re} circonscription	M. Lafleur (Jacques).
2 ^e -	M. Nénou-Pwataho (Maurice).

POLYNÉSIE FRANÇAISE

1 ^{re} circonscription	M. Juventin (Jean).
2 ^e -	M. Flosse (Gaston).

WALLIS-ET-FUTUNA

Circonscription unique M. Gata (Kamilo).

LISTE ALPHABÉTIQUE DES DÉPUTÉS

A

MM. Abelin (Jean-Pierre), *Vienne*.
 Abrioux (Jean-Claude), *Seine-Saint-Denis*.
 Accoyer (Bernard), *Haute-Savoie*.
 Mme Aillaud (Thérèse), *Bouches-du-Rhône*.
 M. Albertini (Pierre), *Seine-Maritime*.
 Mme Alliot-Marie (Michèle), *Pyrénées-Atlantiques*.
 M. Alphandéry (Edmond), *Maine-et-Loire*.
 Mme Ameline (Nicole), *Calvados*.
 MM. Anciaux (Jean-Paul), *Saône-et-Loire*.
 André (Jean-Marie), *Gard*.
 André (Jené), *Manche*.
 Angot (André), *Finistère*.
 Annette (Gilbert), *Réunion*.
 Arat (Daniel), *Aude*.
 Arraud (Henri-Jean), *Ardèche*.
 Asensi (François), *Seine-Saint-Denis*.
 Asphe (Jean-Claude), *Eure*.
 Artilio (Henri d'), *Bouches-du-Rhône*.
 Auberge (Philippe), *Yonne*.
 Aubert (Emmanuel), *Alpes-Maritimes*.
 Aubert (François d'), *Mayenne*.
 Aubert (Raymond-Max), *Corrèze*.
 Auchédé (Rémy), *Per-de-Calais*.
 Auclair (Jean), *Creuse*.
 Audinot (Gautier), *Somme*.
 Ayrault (Jean-Marc), *Loire-Atlantique*.

B

M. Bachelet (Pierre), *Alpes-Maritimes*.
 Mme Bacheiot (Roselyne), *Maine-et-Loire*.
 MM. Bahu (Jean-Claude), *Rhône*.
 Balkany (Patrick), *Hauts-de-Seine*.
 Bailadur (Edouard), *Paris*.
 Balligand (Jean-Pierre), *Aisne*.
 Barate (Claude), *Pyrénées-Orientales*.
 Farbiere (Gilbert), *Jura*.

Bardet (Jean), *Val-d'Oise*.
 Bariani (Didier), *Paris*.
 Barnier (Michèle), *Savoie*.
 Barouin (François), *Aube*.
 Barre (Raymond), *Rhône*.
 Barrot (Jacques), *Hauts-Loire*.
 Bartolone (Claude), *Seine-Saint-Denis*.
 Bascou (André), *Pyrénées-Orientales*.
 Bassot (Hubert), *Orne*.
 Basciani (Jean-Pierre), *Haute-Garonne*.
 bataille (Christian), *Nord*.
 Bateux (Jean-Claude), *Seine-Maritime*.
 Baudès (Dominique), *Haute-Garonne*.
 Baumei (Jacques), *Hauts-de-Seine*.
 Baumet (Gilbert), *Gard*.
 Baur (Charles), *Aisne*.
 Bavrou (François), *Pyrénées-Atlantiques*.
 Beauchaud (Jean-Claude), *Charente*.
 Beaumont (Jean-Louis), *Val-de-Marne*.
 Beaumont (René), *Seine-et-Loire*.
 Bédier (Pierre), *Yvelines*.
 Bégnult (Jean), *Maine-et-Loire*.
 Béguin (Didier), *Nièvre*.
 Bérégovoy (Pierre), *Nièvre*.
 Bergelin (Christian), *Haute-Saône*.
 Bernard (Jean-Louis), *Loiret*.
 Berson (Michel), *Essonne*.
 Berthol (André), *Moselle*.
 Bertrand (Léon), *Guyane*.
 Besson (Jean), *Rhône*.
 Bételle (Raoul), *Seine-Saint-Denis*.
 Biessy (Gilbert), *Isère*.
 Bignon (Jérôme), *Somme*.
 Bireau (Jean-Claude), *Gironde*.
 Birraux (Claude), *Haute-Savoie*.
 Blanc (Jacques), *Lozère*.
 Blondeau (Michel), *Indre*.
 Elum (Roland), *Bouches-du-Rhône*.
 Bochie (Gérard), *Puy-de-Dôme*.
 Bocquet (Alain), *Nord*.
 Bois (Jean-Claude), *Pas-de-Calais*.
 Boissine (Jean de), *Essonne*.
 Mme Boisseau (Marie-Thérèse), *Ille-et-Vilaine*.
 MM. Bonnecarière (Philippe), *Tarn*.
 Bonnet (Yves), *Manche*.
 Bonnot (Yvon), *Côtes-d'Armor*.
 Bonrepaux (Augustin), *Ariège*.
 Mme Bonvoisin (Jeanine), *Seine-Maritime*.
 MM. Berloo (Jean-Louis), *Nord*.
 Borotra (Franck), *Yvelines*.
 Bosson (Bernard), *Haute-Savoie*.
 Boucheron (Jean-Michel), *Ille-et-Vilaine*.
 Mme Bouquillon (Emmarielle), *Aisne*.
 MM. Bourgasser (Alphonse), *Moselle*.
 Bourg-Broc (Bruno), *Marne*.
 Bousquet (Jean), *Gard*.
 Mme Boutin (Christine), *Yvelines*.
 MM. Bouvard (Loïc), *Morbihan*.
 Bouvard (Michel), *Savoie*.
 Boyon (Jacques), *Ain*.
 Braine (Jean-Pierre), *Oise*.
 Branger (Jean-Guy), *Charente-Maritime*.
 Braouezec (Patrick), *Seine-Saint-Denis*.
 Brard (Jean-Pierre), *Seine-Saint-Denis*.
 Brenot (Lucien), *Côte-d'Or*.
 Briand (Philippe), *Indre-et-Loire*.
 Briane (Jean), *Aveyron*.
 Briat (Jacques), *Tarn-et-Garonne*.
 Broissia (Louis de), *Côte-d'Or*.
 Brossard (Jacques), *Deux-Sèvres*.
 Brunches (Jacques), *Hauts-de-Seine*.
 Busserreau (Dominique), *Charente-Maritime*.

C

MM. Cabal (Christian), *Loire*.
 Calvel (Jean-Pierre), *Rhône*.
 Calvet (François), *Pyrénées-Orientales*.

Carayon (Bernard), *Tarn*.
 Cardo (Pierre), *Yvelines*.
 Carignon (Alain), *Isère*.
 Carneiro (Grégoire), *Haute-Garonne*.
 Carpentier (René), *Nord*.
 Carré (Antoine), *Loiret*.
 Cartaud (Michel), *Puy-de-Dôme*.
 Castagnère (Gérard), *Gironde*.
 Mme Catala (Nicole), *Paris*.
 MM. Cathala (Laurent), *Val-de-Marne*.
 Cavallé (Jean-Charles), *Morbihan*.
 Cave (Jean-Pierre), *Tarn-et-Garonne*.
 Cazalet (Robert), *Gironde*.
 Cazin d'Honincthun (Arnaud), *Finistère*.
 Chaban-Delmas (Jacques), *Gironde*.
 Chabot (René), *Indre*.
 Chamard (Jean-Yves), *Vienns*.
 Chamougon (Edouard), *Guadeloupe*.
 Charette (Hervé de), *Maine-et-Loire*.
 Charié (Jean Paul), *Loiret*.
 Charles (Bernard), *Lot*.
 Charies (Serge), *Nord*.
 Chartoppin (Jean), *Jura*.
 Chartoire (Jean-Marc), *Puy-de-Dôme*.
 Chavannes (Georges), *Charente*.
 Chénrière (Ernest), *Oise*.
 Cherpion (Gérard), *Vosges*.
 Chevènement (Jean-Pierre), *territoire de Belfort*.
 Chirac (Jacques), *Corrèze*.
 Chollet (Paul), *Lot-et-Garonne*.
 Chossy (Jean-François), *Loire*.
 Clément (Pascal), *Loire*.
 Mme Codaccioni (Colette), *Nord*.
 MM. Cognat (Jean-Pierre), *Seine-et-Marne*.
 Colin (Daniel), *Var*.
 Colliard (Daniel), *Seine-Maritime*.
 Colombani (Louis), *Var*.
 Colombier (Georges), *Isère*.
 Cornillet (Thierry), *Drôme*.
 Cornu (Gérard), *Eure-et-Loir*.
 Cornut-Centille (François), *Haute-Marne*.
 Couanau (René), *Ille-et-Vilaine*.
 Mme Couderc (Anne-Marie), *Paris*.
 MM. Couderc (Raymond), *Hérault*.
 Coulon (Bernard), *Allier*.
 Courson (Charles de), *Marne*.
 Cousin (Alain), *Manche*.
 Cousin (Bertrand), *Finistère*.
 Coussain (Yves), *Cantal*.
 Couve (Jean-Michel), *Var*.
 Couveinhes (René), *Hérault*.
 Cova (Charles), *Seine-et-Marne*.
 Cozan (Jean-Yves), *Finistère*.
 Cuq (Henri), *Yvelines*.

D

MM. Daniel (Christian), *Côtes-d'Armor*.
 Danilet (Alain), *Gard*.
 Darrason (Olivier), *Bouches-du-Rhône*.
 Darsières (Camille), *Martinique*.
 Dassault (Olivier), *Oise*.
 Daubresse (Marc-Philippe), *Nord*.
 Mme David (Martine), *Rhône*.
 MM. Davoine (Bernard), *Nord*.
 Deblock (Gabriel), *Nord*.
 Debré (Bernard), *Indre-et-Loire*.
 Debré (Jean-Louis), *Eure*.
 Decagny (Jean-Claude), *Nord*.
 Defontaine (Jean-Pierre), *Pas-de-Calais*.
 Degauchy (Lucien), *Oise*.
 Dehaine (Arthur), *Oise*.
 Delalande (Jean-Pierre), *Val-d'Oise*.
 Delattre (Francis), *Val-d'Oise*.
 Dell'Agnola (Richard), *Val-de-Marne*.
 Delmar (Pierre), *Alpes-de-Haute-Provence*.
 Delmas (Jean-Jacques), *Lozère*.
 Delvaux (Jean-Jacques), *Pas-de-Calais*.

Demange (Jean-Marie), *Moselle*.
 Demassieux (Claude), *Pas-de-Calais*.
 Demuyne (Christian), *Seine-Saint-Denis*.
 Deniau (Jean-François), *Cher*.
 Deniau (Xavier), *Loiret*.
 Deniaud (Yves), *Orne*.
 Deprez (Léonce), *Pas-de-Calais*.
 Derosier (Bernard), *Nord*.
 Desanlis (Jean), *Loir-et-Cher*.
 Descamps (Jean-Jacques), *Indre-et-Loire*.
 Destot (Michel), *Isère*.
 Devaquet (Alain), *Paris*.
 Devedjian (Patrick), *Hauts-de-Seine*.
 Dewees (Emmanuel), *Nord*.
 Dhinnin (Claude), *Nord*.
 Didier (Serge), *Haute-Garonne*.
 Diebold (Jean), *Haute-Garonne*.
 Diméglio (Willy), *Hérault*.
 Doligé (Eric), *Loiret*.
 Dominati (Laurent), *Paris*.
 Dousset (Maurice), *Eure-et-Loir*.
 Douste-Blazy (Philippe), *Hautes-Pyrénées*.
 Dray (Julien), *Essonne*.
 Drur (Guy), *Seine-et-Marne*.
 Dubernard (Jean-Michel), *Rhône*.
 Duboc (Eric), *Vienne*.
 Dubourg (Philippe), *Gironde*.
 Ducout (Pierre), *Gironde*.
 Dugein (Xavier), *Essonne*.
 Dupilet (Dominique), *Pas-de-Calais*.
 Dupuy (Christian), *Hauts-de-Seine*.
 Durand (Georges), *Drôme*.
 Durieux (Jean-Paul), *Meurthe-et-Moselle*.
 Durr (André), *Bas-Rhin*.

E

MM. Ehrmann (Charles), *Alpes-Maritimes*.
 Emmanuelli (Henri), *Landes*.
 Estrofi (Christian), *Alpes-Maritimes*.
 Etienne (Jean-Claude), *Marne*.

F

MM. Fabius (Laurent), *Seine-Maritime*.
 Falala (Jean), *Marne*.
 Falco (Hubert), *Vur*.
 Fanget (Michel), *Puy-de-Dôme*.
 Fanton (André), *Calvados*.
 Fauchoit (Régis), *Nord*.
 Faure (Jacques-Michel), *Haute-Vienne*.
 Favre (Pierre), *Gironde*.
 Féron (Jacques), *Paris*.
 Ferrand (Jean-Michel), *Vaucluse*.
 Ferrari (Gratien), *Savoie*.
 Ferry (Alain), *Bas-Rhin*.
 Fèvre (Charles), *Haute-Marne*.
 Fillon (François), *Sarthe*.
 Floch (Jacques), *Loire-Atlantique*.
 Flosse (Gaston), *Polynésie française*.
 Forissier (Nicolas), *Indre*.
 Foucher (Jean-Pierre), *Hauts-de-Seine*.
 Fourgous (Jean-Michel), *Yvelines*.
 France (Gaston), *Alpes-Maritimes*.
 Fraysse (Marc), *Rhône*.
 Fréville (Yves), *Ille-et-Vilaine*.
 Froment (Bernard de), *Creuse*.
 Fuchs (Jean-Paul), *Haut-Rhin*.

G

MM. Gaillard (Claude), *Meurthe-et-Moselle*.
 Galley (Robert), *Aube*.
 Galy-Dejean (René), *Paris*.
 Gantier (Gilbert), *Paris*.
 Garmendia (Pierre), *Gironde*.
 Garnier (Erienne), *Loire-Atlantique*.
 Garrec (René), *Calvados*.
 Garrigue (Daniel), *Dordogne*.
 Gascher (Pierre), *Sarthe*.

Gastines (Henri de), *Mayenne*.
 Gata (Kamilo), *Wallis-et-Futuna*.
 Garignol (Claude), *Manche*.
 Gaulle (Jean de), *Paris*.
 Gayssot (Jean-Claude), *Seine-Saint-Denis*.
 Geney (Jean), *Doubs*.
 Gengenwin (Germain), *Bas-Rhin*.
 Geoffroy (Aloys), *Meurthe-et-Moselle*.
 Gérin (André), *Rhône*.
 Gest (Alain), *Scmmé*.
 Gevaux (Jean-Marie), *Sarthe*.
 Gheerbrant (Charles), *Pas-de-Calais*.
 Ghysel (Michel), *Nord*.
 Girard (Claude), *Doubs*.
 Giraud (Michel), *Val-de-Marne*.
 Giscard d'Estaing (Valéry), *Puy-de-Dôme*.
 Glavany (Jean), *Hautes-Pyrénées*.
 Goasduff (Jean-Louis), *Finistère*.
 Godard (Michel), *Morbihan*.
 Godfrain (Jacques), *Aveyron*.
 Gonnot (François-Michel), *Oise*.
 Gorse (Georges), *Hauts-de-Seine*.
 Gougy (Jean), *Pyrénées-Atlantiques*.
 Gourmelen (Christian), *Val-d'Oise*.
 Gournay (Marie-Fanny), *Nord*.
 MM. Grandpierre (Michel), *Seine-Maritime*.
 Gravier (Jean), *Allier*.
 Gremetz (Maxime), *Somme*.
 Grignon (Gérard), *Saint-Pierre-et-Miquelon*.
 Grimault (Hubert), *Maine-et-Loire*.
 Griotteray (Alain), *Val-de-Marne*.
 Grosdidier (François), *Moselle*.
 Guédon (Louis), *Vendée*.
 Guellec (Ambroise), *Finistère*.
 Guichard (Olivier), *Loire-Atlantique*.
 Guichon (Lucien), *Ain*.

Mme Guilhem (Evelyne), *Haute-Vienne*.
 MM. Guillaume (François), *Meurthe-et-Moselle*.
 Guillet (Jean-Jacques), *Hauts-de-Seine*.
 Guyard (Jacques), *Essonne*.

H

MM. Habig (Michel), *Haut-Rhin*.
 Haby (Jean-Yves), *Hauts-de-Seine*.
 Hage (Georges), *Nord*.
 Hamel (Gérard), *Eure-et-Loir*.
 Hannoun (Michel), *Isère*.
 Harcourt (François d'), *Calvados*.
 Hart (Joël), *Somme*.
 Hellier (Pierre), *Sarthe*.
 Hériaud (Pierre), *Loire-Atlantique*.
 Helmier (Guy), *Bouches-du-Rhône*.
 Hoguet (Patrick), *Eure-et-Loir*.
 Mmc Hostalier (Françoise), *Nord*.
 MM. Houillon (Philippe), *Val-d'Oise*.
 Houssin (Pierre-Rémy), *Charente*.
 Mme Hubert (Elisabeth), *Loire-Atlantique*.
 MM. Huguenard (Robert), *Haute-Garonne*.
 Hunault (Michel), *Loire-Atlantique*.
 Hyest (Jean-Jacques), *Seine-et-Marne*.

I

MM. Idiart (Jean-Louis), *Haute-Garonne*.
 Imbert (Aimée), *Ardèche*.
 Inchaupé (Michel), *Pyrénées-Atlantiques*.
 Mme Isaac-Sibille (Bernadette), *Rhône*.

J

M. Jacob (Yvon), *Ille-et-Vilaine*.
 Mme Jacquaint (Meguette), *Seine-Saint-Denis*.
 MM. Jacquat (Denis), *Moselle*.
 Jacquerrin (Michel), *Doubs*.
 Jalton (Frédéric), *Guadeloupe*.
 Mme Jarrbu (Janine), *Hauts-de-Seine*.
 MM. Janquir (Serge), *Pas-de-Calais*.
 Jean-Baptiste (Henry), *Mayotte*.
 Jeffray (Gérard), *Seine-et-Marne*.

Jegou (Jean-Jacques), *Val-de-Marne*.
 Joÿ (Antoine), *Sarthe*.
 Josselin (Charles), *Côtes-d'Armor*.
 Julia (Didier), *Seine-et-Marne*.
 Juppé (Alain), *Paris*.
 Juventin (Jean), *Polynésie française*.

K

MM. Kaspereit (Gabriel), *Paris*.
 Kerguéris (Aimé), *Morbihan*.
 Kerr (Christian), *Bouches-du-Rhône*.
 Kiffer (Jean), *Moselle*.
 Klifa (Joseph), *Haut-Rhin*.
 Kucheida (Jean-Pierre), *Pas-de-Calais*.

L

MM. Labarrère (André), *Pyrénées-Atlantiques*.
 Labaune (Patrick), *Drôme*.
 Laffineur (Marc), *Maine-et-Loire*.
 Lafleur (Jacques), *Nouvelle-Calédonie*.
 Lalanne (Henri), *Landes*.
 Lamant (Jean-Claude), *Aisne*.
 Lamassoure (Alain), *Pyrénées-Atlantiques*.
 Lamontagne (Raymond), *Val-d'Oise*.
 Landrain (Edouard), *Loire-Atlantique*.
 Lang (Jack), *Loir-et-Cher*.
 Lang (Pierre), *Moselle*.
 Langenieux-Villard (Philippe), *Isère*.
 Lapp (Harry), *Bas-Rhin*.
 Larrat (Gérard), *Aude*.
 Lauga (Louis), *Landes*.
 Lazaro (Thierry), *Nord*.
 Leccia (Bernard), *Bouches-du-Rhône*.
 Le Déaut (Jean-Yves), *Meurthe-et-Moselle*.
 Lefort (Jean-Claude), *Val-de-Marne*.
 Le Fur (Marc), *Côtes-d'Armor*.
 Legras (Philippe), *Haute-Saône*.
 Lellouche (Pierre), *Val-d'Oise*.
 Lemoine (Jean-Claude), *Manche*.
 Le Nay (Jacques), *Morbihan*.
 Lenoir (Jean-Claude), *Orne*.
 Léonard (Gérard), *Meurthe-et-Moselle*.
 Leonard (Jean-Louis), *Charente-Maritime*.
 Léotard (François), *Var*.
 Lepeltier (Serge), *Cher*.
 Le Pensec (Louis), *Finistère*.
 Lepetit (Arnaud), *Vienne*.
 Lequiller (Pierre), *Yvelines*.
 Leroy (Bernard), *Eure*.
 Lestas (Roger), *Mayenne*.
 Lesueur (André), *Martinique*.
 Leveau (Edouard), *Seine-Maritime*.
 Le Vern (Alain), *Seine-Maritime*.
 Ligor (Maurice), *Maine-et-Loire*.
 Limouzy (Jacques), *Tarn*.
 Lipkowski (Jean de), *Charente-Maritime*.
 Longuet (Gérard), *Meuse*.
 Loos (François), *Bas-Rhin*.
 Lux (Arsène), *Meuse*.

M

MM. Madalle (Alain), *Auée*.
 Madelin (Alain), *Ille-et-Vilaine*.
 Malhuret (Claude), *Allier*.
 Malvy (Martin), *Lot*.
 Mancel (Jean-François), *Oise*.
 Mandou (Daniel), *Loire*.
 Marcellin (Raymond), *Morbihan*.
 Marchais (Georges), *Val-de-Marne*.
 Marchand (Yves), *Hérault*.
 Marcus (Claude-Gérard), *Paris*.
 Mariani (Thierry), *Vaucluse*.
 Mariton (Hervé), *Drôme*.
 Marleix (Alain), *Cantal*.
 Marsaud (Alain), *Haute-Vienne*.
 Marsaudon (Jean), *Essonne*.
 Martin (Philippe), *Marne*.

Mme Martinez (Henriette), *Hautes-Alpes*.
 MM. Martin-Lalande (Patrice), *Loir-et-Cher*.
 Masdeu-Arus (Jacques), *Yvelines*.
 Masse (Marius), *Bouches-du-Rhône*.
 Masson (Jean-Louis), *Moselle*.
 Marhot (Philippe), *Ardenne*.
 Mathus (Didier), *Saône-et-Loire*.
 Matrei (Jean-François), *Bouches-du-Rhône*.
 Mayoud (Alain), *Rhône*.
 Mazeaud (Pierre), *Haute-Savoie*.
 Méhaignerie (Pierre), *Ille-et-Vilaine*.
 MM. Mellick (Jacques), *Pas-de-Calais*.
 Mercieca (Paul), *Val-de-Marne*.
 Merli (Pierre), *Alpes-Maritimes*.
 Merville (Denis), *Seine-Maritime*.
 Mesmin (Georges), *Paris*.
 Mestre (Philippe), *Vendée*.
 Mexandeu (Louis), *Calvados*.
 Meyer (Gilbert), *Haut-Rhin*.
 Meylan (Michel), *Haute-Savoie*.
 Micau (Pierre), *Aube*.
 Mme Michau-Chevry (Lucette), *Guadeloupe*.
 MM. Michel (Jean-Pierre), *Haute-Saône*.
 Migaud (Didier), *Isère*.
 Mignon (Jean-Claude), *Seine-et-Marne*.
 Millon (Charles), *Ann*.
 Miossec (Charles), *Finistère*.
 Mme Motrin (Odile), *Essonne*.
 M. Monesquiou (Agnès de), *Gers*.
 Mme Moreau (Louise), *Alpes-Maritimes*.
 MM. Morisset (Jean-Marie), *Deux-Sèvres*.
 Mothron (Georges), *Val-d'Oise*.
 Moutoussamy (Ernest), *Guadeloupe*.
 Moyné-Bressand (Alain), *Isère*.
 Muller (Alfred), *Bas-Rhin*.
 Murat (Bernard), *Corrèze*.
 Muselier (Renaud), *Bouches-du-Rhône*.
 Myard (Jacques), *Yvelines*.

N

Mme Neiertz (Véronique), *Seine-Saint-Denis*.
 MM. Nénou-Pwataho (Maurice), *Nouvelle-Calédonie*.
 Nesme (Jean-Marc), *Saône-et-Loire*.
 Mme Nicolas (Catherine), *Eure*.
 MM. Nicolin (Yves), *Loire*.
 Noir (Michel), *Rhône*.
 Novelli (Hervé), *Indre-et-Loire*.
 Nungesser (Roland), *Val-de-Marne*.

O

M. Ollier (Patrick), *Hautes-Alpes*.

P

MM. Paecht (Arthur), *Var*.
 Paillé (Dominique), *Deux-Sèvres*.
 Mme de Panafieu (Françoise), *Paris*.
 M. Pandraud (Robert), *Seine-Saint-Denis*.
 Mme Papon (Monique), *Loire-Atlantique*.
 MM. Pascallon (Pierre), *Puy-de-Dôme*.
 Pasquini (Pierre), *Haute-Corse*.
 Pelchat (Michel), *Essonne*.
 Pélissard (Jacques), *Jura*.
 Pennec (Daniel), *Côtes-d'Armor*.
 Perbe (Dominique), *Saône-et-Loire*.
 Peretti (Jean-Jacques de), *Dordogne*.
 Péricard (Michel), *Yvelines*.
 Périssot (Pierre-André), *Allier*.
 Perrut (Francisque), *Rhône*.
 Petit (Pierre), *Martinique*.
 Peyrefitte (Alain), *Seine-et-Marne*.
 Philibert (Jean-Pierre), *Loire*.
 Mme Piat (Yann), *Var*.
 MM. Picotin (Daniel), *Gironde*.
 Pierna (Louis), *Seine-Saint-Denis*.
 Pierre-Bloch (Jean-Pierre), *Paris*.
 Pihouée (André-Maurice), *Réunion*.
 Pintat (Xavier), *Gironde*.

Pinre (Etienne), *Yvelines*.
 Poignant (Serge), *Loire-Atlantique*.
 Poniatowski (Ladislas), *Eure*.
 Pons (Bernard), *Paris*.
 Pont (Jean-Pierre), *Pas-de-Calais*.
 Porcher (Marcel), *Val-d'Oise*.
 Poujade (Robert), *Côte-d'Or*.
 Poyart (Alain), *Nord*.
 Préel (Jean-Luc), *Vendée*.
 Pringalle (Claude), *Nord*.
 Proriot (Jean), *Haute-Loire*.

Q

MM. Quilès (Paul), *Tarn*.
 Quillet (Pierre), *Seine-et-Marne*.

R

MM. Raimond (Jean-Bernard), *Bouches-du-Rhône*.
 Raoult (Éric), *Seine-Saint-Denis*.
 Reitzer (Jean-Luc), *Haut-Rhin*.
 Rever (Charles), *Seine-Maritime*.
 Reyman (Marc), *Bas-Rhin*.
 Richard (Georges), *Lot-et-Garonne*.
 Richemont (Henri de), *Charente*.
 Rigaud (Jean), *Rhône*.
 Mme Rignault (Simone), *Nièvre*.
 MM. Rinaldi (Pierre), *Alpes-de-Haute-Provence*.
 Rispat (Yves), *Gers*.
 Roatta (Jean), *Bouches-du-Rhône*.
 Robien (Gilles de), *Somme*.
 Rocca Serra (Jean-Paul de), *Corse-du-Sud*.
 Rochebloine (François), *Loire*.
 Rodet (Alain), *Haute-Vienne*.
 Mme Roig (Marie-Josée), *Vaucluse*.
 MM. Roques (Marcel), *Hérault*.
 Roques (Serge), *Aveyron*.
 Rosselot (Jean), *Territoire de Belfort*.
 Rossi (André), *Aisne*.
 Rossi (José), *Corse-du-Sud*.
 Rossinot (André), *Meurthe-et-Moselle*.
 Mme Rousseau (Monique), *Doubs*.
 MM. Roussel (François), *Dordogne*.
 Rousset-Rouard (Yves), *Vaucluse*.
 Roussin (Michel), *Paris*.
 Roustan (Max), *Gard*.
 Roux (Jean-Marie), *Ardèche*.
 Row (Xavier de), *Charente-Maritime*.
 Mme Roy (Ségolène), *Deux-Sèvres*.
 MM. Royer (Jean), *Indre-et-Loire*.
 Rufenacht (Antoine), *Seine-Maritime*.

S

MM. Saint-Ellier (Francis), *Calvados*. Saint-Sernin (Frédéric de), *Dordogne*. Salles (Rudy), *Alpes-Maritimes*.
 Santini (André), *Hauts-de-Seine*.
 Sarkozy (Nicolas), *Hauts-de-Seine*.
 Sarlot (Joël), *Vendée*.
 Sarre (Georges), *Paris*. Sauguey (Bernard), *Isère*.
 Saumade (Gérard), *Hérault*.
 Sauvadet (François), *Côte-d'Or*.
 Mme Sauvaigo (Suzanne), *Alpes-Maritimes*.

MM. Schreiner (Bernard), *Bas-Rhin*.
 Schwartzberg (Roger-Gérard), *Val-de-Marne*.
 Séguin (Philippe), *Vosges*.
 Seitlinger (Jean), *Moselle*.
 Serrou (Bernard), *Hérault*.
 Sicre (Henri), *Pyrénées-Orientales*.
 Soisson (Jean-Pierre), *Yonne*.
 Soulage (Daniel), *Lot-et-Garonne*.
 Suguenot (Alain), *Côte-d'Or*.

T

MM. Taitringer (Frantz), *Hauts-de-Seine*.
 Tapie (Bernard), *Bouches-du-Rhône*.
 Tardiro (Jean), *Bouches-du-Rhône*.
 Mme Taubira-Delannon (Christiane), *Guyane*.
 MM. Teissier (Guy), *Bouches-du-Rhône*.
 Tenaillon (Paul-Louis), *Yvelines*.
 Terrot (Michel), *Rhône*.
 Thien Ah Koon (André), *Réunion*.
 Thomas (Jean-Claude), *Marne*.
 Thomas (Jean-Pierre), *Vosges*.
 Thomas-Richard (Franck), *Cher*.
 Tiberi (Jean), *Paris*.
 Touton (Jacques), *Paris*.
 Trassy-Pailloques (Alfred), *Seine-Maritime*.
 Trémège (Gérard), *Hautes-Pyrénées*.
 Trigano (André), *Ariège*.
 Trou (Georges), *Essonne*.
 Turinay (Anicet), *Martinique*.

U

MM. Ueberschlag (Jean), *Haut-Rhin*.
 Urbaniak (Jean), *Pas-de-Calais*.

V

MM. Vachet (Léon), *Bouches-du-Rhône*.
 Valleix (Jean), *Gironde*.
 Van Haecke (Yves), *Yonne*.
 Van Neste (Christian), *Nord*.
 Vanison (François), *Vosges*.
 Vasseur (Philippe), *Pas-de-Calais*.
 Vergès (Paul), *Réunion*.
 Vernier (Jacques), *Nord*.
 Mme Veyrinas (Françoise de), *Haute-Garonne*.
 MM. Vignoble (Gérard), *Nord*.
 Villiers (Philippe de), *Vendée*.
 Virapoullé (Jean-Paul), *La Réunion*.
 Vissac (Claude), *Ardennes*.
 Vivien (Robert-André), *Val-de-Marne*.
 Voisin (Gérard), *Saône-et-Loire*.
 Voisin (Michel), *Ain*.
 Vuibert (Michel), *Ardennes*.
 Vuillaume (Roland), *Doubs*.

W

MM. Warhouver (Aloÿse), *Moselle*.
 Weber (Jean-Jacques), *Haut-Rhin*.
 Wiltzer (Pierre-André), *Essonne*.

Z

MM. Zeller (Adrien), *Bas-Rhin*.
 Zuccarelli (Emile), *Haute-Corse*.

REQUÊTES EN CONTESTATION D'OPÉRATIONS ELECTORALES

Communications du Conseil constitutionnel, en application de l'article L.O. 181 du code électoral

CIRCONSCRIPTIONS	NOM DU DÉPUTÉ dont l'élection est contestée	TOUR DE SCRUTIN	NOM DU REQUÉRANT
<i>Métropole</i>			
Bouches-du-Rhône (13 ^e).....	M. Olivier Darrason.	2 ^e	M. Jean Flaheut.
Côte-d'Or (1 ^{re}).....	M. Robert Poujade.	1 ^{er}	Mme Geneviève Martin.
Gard (2 ^e).....	M. Jean-Marie André.	2 ^e	M. Robert Berenguier.
Gironde (2 ^e).....	M. Jacques Chaban-Delmas.	2 ^e	M. Yves Descubes.

CIRCONSCRIPTIONS	NOM DU DÉPUTÉ dont l'élection est contestée	TOUR DE SCRUTIN	NOM DU REQUÉRANT
Hauts-de-Seine (6 ^e).....	M. Nicolas Sarkozy.	1 ^{er}	M. Jean-Michel Granger.
Hauts-de-Seine (6 ^e).....	M. Nicolas Sarkozy.	1 ^{er}	M. Jean-Noël Boutin.
Hauts-de-Seine (6 ^e).....	M. Nicolas Sarkozy.	1 ^{er}	Mme Sylvie Guerin.
Loire-Atlantique (1 ^{er}).....	Mme Monique Papon.	2 ^e	M. Yves Roger.
Manche (2 ^e).....	M. René André.	1 ^{er}	M. Jean-Philippe Mallet.
Manche (5 ^e).....	M. Yves Bonnet.	2 ^e	M. Serge Jarrige.
Marne (4 ^e).....	M. Bruno Bourg-Broc.	1 ^{er}	M. Pascal Erra.
Moselle (3 ^e).....	M. Jean-Louis Masson.	2 ^e	M. René Vigreux.
Oise (5 ^e).....	M. Lucien Degauchy.	2 ^e	M. Jean-Paul Letourneur.
Paris (2 ^e).....	M. Jean Tiberi.	1 ^{er}	M. André Dupont.
Paris (4 ^e).....	M. Gabriel Kaspereit.	1 ^{er}	M. Guy Dorchies.
Paris (13 ^e).....	M. René Galy-Dejean.	1 ^{er}	M. Marc Mosse.
Paris (15 ^e).....	M. Gilbert Gantier.	1 ^{er}	Mme Elisabeth Gombert.
Paris (21 ^e).....	M. Didier Bariani.	2 ^e	Mme Nicola Jobelet.
Pas-de-Calais (3 ^e).....	M. Philippe Vasseur.	1 ^{er}	Mme Cécile Loqueville.
Puy-de-Dôme (3 ^e).....	M. Valéry Giscard-d'Estaing.	1 ^{er}	M. Marcel Duquenne.
Puy-de-Dôme (3 ^e).....	M. Valéry Giscard-d'Estaing.	1 ^{er}	Mme Marie-Hélène Nicolon de Guéribes.
Rhône (6 ^e).....	M. Marc Fraysse.	2 ^e	M. Pierre Viel.
Val-de-Marne (3 ^e).....	M. Roger-Gérard Schwartzberg.	2 ^e	M. Jean-Marie Poirier.
Yvelines (4 ^e).....	M. Pierre Lequiller.	1 ^{er}	Mme Dominique Hoel.
Yvelines (6 ^e).....	M. Michel Péricard.	1 ^{er}	M. Marc Honnin.
Yvelines (7 ^e).....	M. Pierre Cardo.	1 ^{er}	M. Michel Lefebvre.
Yvelines (11 ^e).....	M. Jean-Michel Fourgous.	2 ^e	M. Gérard Copede.
<i>Départements d'outre-mer</i>			
Guyane (2 ^e).....	M. Léon Bertrand.	1 ^{er}	Mme Marie-Louise Niord et M. Jean-Elie Pennelle.
<i>Territoires d'outre-mer</i>			
Mayotte.....	M. Henry Jean-Baptiste.	1 ^{er}	M. Mensour Kamardine.
Nouvelle-Calédonie et dépendances (1 ^{er} et 2 ^e).....	M. Jacques Lafleur et M. Maurice Nénou-Pwataho.	1 ^{er}	M. Emmanuel Lemarchand.
Nouvelle-Calédonie et dépendances (1 ^{er} et 2 ^e).....	M. Maurice Nénou-Pwataho.	1 ^{er}	M. Joseph Moindou.

DÉCLARATIONS POLITIQUES DES GROUPES

remises à la présidence de l'Assemblée nationale le 2 avril 1993 en application de l'article 19 du règlement de l'Assemblée nationale

**GRUPE DU RASSEMBLEMENT
POUR LA RÉPUBLIQUE**

Les députés soussignés déclarent constituer ce jour un groupe qui prend le nom de Groupe du Rassemblement pour la République.

Résolus à promouvoir le renouveau de la France, ils assignent à leur action les objectifs prioritaires suivants :

Augmenter l'emploi grâce à une économie forte et harmonieuse :

La croissance pour l'emploi constitue l'objectif prioritaire. Le chômage est aujourd'hui un drame social, humain et économique dont le coût est particulièrement lourd pour la nation.

Si résorber le chômage est bien sûr une entreprise de long terme, il convient de s'employer dès maintenant à réunir sans délai les conditions d'une meilleure croissance.

Celle-ci passe d'abord par une nouvelle politique budgétaire. En stabilisant ses dépenses grâce à la recherche d'une meilleure efficacité des services publics et à une lutte contre les gaspillages, l'Etat peut dégager des moyens qui permettront d'agir directement sur la capacité de consommation et d'épargne des ménages et sur la rentabilité des entreprises.

Susciter des emplois nouveaux et utiles par des aides financières généreuses et réellement incitatives est de nature à favoriser l'insertion et à lutter contre le chômage.

Pour notre économie, l'environnement constitue également un défi majeur qui doit être à la base d'un nouvel esprit civique et d'un nouvel art de vivre.

Il convient également de mettre en oeuvre une véritable politique d'aménagement du territoire destinée à rétablir les équilibres et compenser les handicaps.

Notre agriculture doit être fermement défendue face aux enjeux du GATT et de l'Europe, et le monde rural doit bénéficier d'un soutien particulier afin d'interrompre le processus de dévitalisation et de désertification qui frappe quarante pour cent de notre territoire.

La politique pour la ville doit être concrète, notamment en matière de logement, alors que la construction connaît une crise sans précédent. Un nouvel urbanisme devra remplacer progressivement les tours et les barres construites dans les années 50 et 60 par des immeubles à taille humaine.

Enfin, conviendra-t-il aussi de relancer une politique d'aménagement du territoire qui repose sur des investissements soigneusement choisis en matière d'infrastructures.

Un Etat restauré et à nouveau respecté :

Trop longtemps, la justice de notre pays a été délaissée. Entre 1988 et 1993, elle a été sans cesse bâouée.

Pour réconcilier les Français avec la justice, il apparaît urgent d'accroître son efficacité, de la moderniser pour la rendre plus rapide et de créer enfin les structures judiciaires qui font défaut pour la conciliation des petits litiges ou l'exécution effective des décisions.

L'Etat doit redevenir le garant de l'indépendance de la justice mais aussi de la sécurité des personnes et des biens sur l'ensemble du territoire de la République.

Motiver les policiers et les gendarmes, leur redonner foi en leur mission de défense de la société et redistribuer les moyens en faveur d'une sécurité de proximité est dès lors indispensable. S'agissant des crimes les plus graves et des récidives, la sanction pénale devra être durcie.

La maîtrise et le contrôle de l'immigration constituent par ailleurs un enjeu primordial et la condition préalable de la réussite de l'intégration. En matière d'immigration, afficher notre détermination à contrôler nos frontières, à renvoyer les clandestins, à refuser les fausses régularisations et les mariages blancs est une priorité que nous mettrons en œuvre dans les meilleurs délais.

Une véritable priorité sociale :

Augmenter la part des salaires directs est plus que jamais nécessaire.

Depuis vingt ans, le coût du travail n'a cessé de croître mais la part des cotisations sociales s'est accrue au détriment de celle des salaires.

Nous nous proposons en conséquence de corriger cette injustice par une politique visant, sur huit à dix années, à transférer à la charge de l'Etat le financement de la politique familiale. La différence sera redistribuée aux salariés qui pourront, s'ils le souhaitent, l'épargner pour améliorer leur retraite dans des conditions fiscalement avantageuses.

L'égalité des chances entre les jeunes doit être renforcée en réformant en profondeur l'éducation, en y introduisant à tous les niveaux plus d'autonomie, plus de liberté et plus de partenariat avec les collectivités locales et les entreprises. Des moyens nouveaux doivent être consacrés à la création de filières d'enseignement professionnel de qualité permettant d'accéder à tous les niveaux de qualification, du CAP au diplôme d'ingénieur. Pour cela, la priorité à l'enseignement professionnel doit être effective.

La liberté de l'enseignement est un principe fondamental ; les dispositions restrictives concernant les investissements des collectivités locales seront donc levées.

Dans le domaine familial, il conviendra d'offrir aux femmes un véritable libre choix, à chaque moment de leur vie, entre l'activité professionnelle et la priorité familiale.

Dans le même temps, des efforts nouveaux doivent être engagés pour que l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes soit scrupuleusement assurée en matière de salaires et de qualification.

De nouvelles méthodes d'aménagement du temps de travail qui, au lieu de pénaliser les entreprises, favorisent l'organisation de la production et répondent aux nouvelles aspirations des salariés de notre pays peuvent être mises en place.

Ces formules, et en particulier le temps partiel, pourront être encouragés par l'Etat, au besoin par la voie fiscale.

Garantir la pérennité de notre système de protection sociale est une priorité nationale. Cela passe notamment par une redéfinition claire des responsabilités de chacun ; Etat, régimes sociaux, partenaires sociaux, professions de santé, mais aussi par la recherche de solutions concertées d'optimisation des dépenses qui respectent l'esprit libéral de notre système de soins.

Au delà, il apparaît nécessaire de combler les insuffisances du système actuel dans deux domaines importants. Celui de la dépendance des personnes âgées qui n'est pas convenablement prise en compte sur le plan financier - les capacités d'accueil et les aides à la vie à domicile sont insuffisantes - et celui de l'action en faveur des personnes handicapées qui exige un nouvel effort de solidarité nationale, notamment dans les domaines de l'éducation et de l'emploi.

Dans les entreprises et les administrations, la participation est toujours une idée neuve. Il conviendra de franchir une nouvelle étape dans son développement : l'association des salariés au capital de leur entreprise doit être l'un des grands objectifs de la politique de privatisations. Une plus grande participation aux décisions, notamment par la présence de représentants des salariés dans les conseils d'administration est également hautement souhaitable.

Enfin, la reprise de la croissance devrait permettre de relancer la politique d'intéressement des salariés aux résultats de l'entreprise.

Le défi de l'égal accès à la culture est encore devant nous. Malheureusement, la dernière décennie a conjugué un accroissement continu des dépenses culturelles de l'Etat avec un renforcement des inégalités entre Paris et la province.

L'École et les enseignements ont naturellement vocation à réduire ces inégalités en relayant par l'éveil artistique des plus jeunes l'ambition culturelle nationale.

Il s'agit de donner corps à l'idée avancée dès le début de la V^e République de donner au plus grand nombre les clés de l'accès au monde de la connaissance, de la création et de la sensibilité.

Une ambition nationale plus affirmée :

Notre pays doit retrouver fierté et confiance dans « l'exception française ».

Les exigences du fait national qu'il s'agisse de l'épanouissement de notre identité culturelle et linguistique ou des règles d'appartenance et d'intégration à la Nation française, notamment par la réforme du code de la nationalité, devront être réaffirmées.

Les départements et territoires d'outre-mer participent au rayonnement et à la grandeur de la France dans le monde. Nous entendons maintenir et renforcer les liens qui les unissent à la métropole par une politique de promotion sociale, de formation et de développement économique qui respecte leur personnalité.

Pour restaurer notre présence dans le monde, il conviendra de recréer une diplomatie forte et respectée.

Fidèle à ses alliances et à sa tradition, la France ne saurait s'aligner sur quiconque.

Les voies de notre action sont toutes tracées. Les pays du Sud et notamment l'Afrique ont besoin de la voix de la France pour faire entendre leurs préoccupations. En outre, l'Europe ne peut organiser sa nouvelle dimension continentale et acquérir la dimension mondiale à laquelle elle doit prétendre que si la France s'y consacre pleinement.

Les missions et l'organisation de notre défense nationale tiendront compte de la coopération européenne.

Les missions et l'organisation de notre défense nationale tiendront compte de la coopération européenne.

Si la France doit, naturellement, conserver sa capacité de dissuasion nucléaire, elle doit également restaurer ses moyens d'intervention sur les théâtres extérieurs.

A cette fin, également, des évolutions de l'outil militaire apparaissent indispensables. La France a besoin de se doter d'une armée plus professionnalisée et doit adapter profondément la conscription telle que nous la connaissons. Nous devons aussi gérer avec plus d'efficacité l'effort financier nécessaire que la nation consent pour sa défense, notamment par la mise en œuvre d'une solide politique de coopération européenne en matière d'armements.

Le défi de l'Europe devra aussi être relevé. L'Europe que nous voulons doit éviter aussi bien la tentation du repli que celle d'illusion fédérale. Son assise sera élargie en associant au plus vite et par des procédures nouvelles les pays de l'Est du continent qui ne sont déjà plus une zone de paix.

Le défi du développement, enfin, constitue un enjeu majeur en cette fin de siècle.

Les difficultés de la vie dans les pays occidentaux ne peuvent nous détourner d'aider, plus encore que nous le faisons, les pays du Sud, l'Afrique au premier rang, qui s'enfoncent dans la pauvreté.

C'est en s'engageant à défendre pleinement ces idées et à œuvrer pour la réalisation de ces objectifs que le groupe du Rassemblement pour la République entend participer à l'indispensable redressement national et du rassemblement le plus large du peuple français.

Signée de MM. Jean-Claude Abrioux, Bernard Accoyer, Mme Michèle Alliot-Marie, MM. Jean-Paul Anctaux, René André, André Angot, Daniel Arata, Henri-Jean Arnaud, Jean-Claude Asphe, Philippe Auberger, Emmanuel Aubert, Raymond-Max Aubert, Gautier Audinot, Pierre Bachelet, Mme Roselyne Bachelot, MM. Jean-Claude Bahu, Patrick Balkany, Edouard Balladur, Claude Barate, Jean Bardet, Michel Barnier, François Baroin, André Bascou, Jacques Baumel, Pierre Bédier, Christian Bergelin, André Berthol, Léon Bertrand, Jean Besson, Raoul Béteille, Jérôme Bignon, Jean-Claude Bireau, Jean de Boishue, Philippe Bonnetcarrière, Franck Borotra, Bruno Bourg-Broc, Michel Bouvard, Jacques Boyon, Philippe Briand, Louis de Broissia, Christian Cabal, Bernard Carayon, Alain Carignon, Grégoire Carneiro, Gérard Castagnera, Mme Nicole Carala, MM. Jean-Claude Cavallé, Jacques Chaban-Delmas, René Chabor, Jean-Yves Chamard, Edouard Chammougon, Jean-Paul Charié, Serge Charles, Jean Charroppin, Ernest Chénier, Jacques Chirac, Mme Colette Codaccioni, MM. Jean-Pierre Cognat, Gérard Cornu, François Cornu-Gentille, Mme Anne-Marie Couderc, MM. Alain Cousin, Bertrand Cousin, Jean-Michel Couve, René Couveinhes, Charles Cova, Henri Cuq, Christian Daniel, Alain Danilet, Olivier Dassault, Ber-

nard Debré, Jean-Louis Debré, Lucien Degauchy, Arthur Delhaine, Jean-Pierre Delalande, Richard Dell'Agnola, Pierre Delmar, Jean-Jacques Delvaux, Jean-Marie Demange, Claude Demassieux, Christian Demuyck, Xavier Deniau, Yves Deniaud, Alain Devaquet, Patrick Devedjian, Emmanuel Dewees, Claude Dhinnin, Jean Diebold, Eric Doligé, Guy Drut, Philippe Dubourg, Xavier Dugoin, Christian Dupuy, André Durr, Christian Estrosi, Jean-Claude Etienne, Jean Falala, André Fanton, Jacques-Michel Faure, Jean-Michel Ferrand, François Fillon, Gaston Flosse, Jean-Michel Fourgous, Gaston Franco, Marc Frayssé, Bernard de Froment, Robert Galley, René Galy-Dejean, Etienne Garnier, Daniel Garrigue, Henri de Gastines, Jean de Gaille, Jean Geney, Jean-Marie Geveaux, Michel Ghysel, Claude Girard, Michel Giraud, Jean-Louis Goasduff, Jacques Godfrain, Georges Gorse, Jean Gougy, Mme Marie-Fanny Gournay, MM. François Grosdidier, Louis Guédon, Olivier Guichard, Lucien Guichon, Mme Evelyne Guilhem, MM. François Guillaume, Jean-Jacques Guillet, Michel Habig, Gérard Hamel, Michel Hannoun, Joël Hart, Pierre-Rémy Houssin, Mme Elisabeth Hubert, MM. Robert Huguenard, Michel Hunault, Michel Inchauspé, Antoine Joly, Didier Julia, Alain Juppé, Jean Juventin, Gabriel Kaspereit, Jean Kiffer, Patrick Labaune, Jacques Lafleur, Jean-Claude Lamant, Raymond Lamontagne, Philippe Langenieux-Villard, Louis Lauga, Thierry Izzaro, Bernard Leccia, Marc Le Fur, Philippe Legras, Pierre Léitouche, Jean-Claude Lemoine, Gérard Léonard, Jean-Louis Leonard, Serge Lepeletier, Arnaud Lepercq, André Lesueur, Edouard Leveau, Jacques Limouzy, Jean de Lipkowski, Jean-François Mancel, Claude-Gérard Marcus, Thierry Mariani, Alain Marleix, Alain Marsaud, Jean Marsaudon, Mme Henriette Martinez, MM. Patrice Martin-Lalande, Jacques Masdeu-Arus, Jean-Louis Masson, Pierre Mazeaud, Denis Merville, Gilbert Meyer, Mme Lucette Michaux-Chevry, MM. Jean-Claude Mignon, Charles Miossec, Mme Odile Moirin, M. Georges Mothron, Bernard Murat, Renaud Muselier, Jacques Myard, Maurice Nénou-Pwataho, Mme Catherine Nicolas, MM. Roland Nungesser, Patrick Ollier, Mme Françoise de Panafieu, MM. Robert Pandraud, Pierre Pascallon, Pierre Pasquini, Jacques Pélassard, Dominique Perben, Jean-Jacques de Peretti, Michel Péricard, Pierre-André Pénessol, Pierre Petit, Alain Peyrefitte, André-Maurice Pibouée, Etienne Pinte, Serge Poignant, Bernard Pons, Marcel Porcher, Robert Poupade, Alain Poyard, Claude Pringalle, Pierre Quillet, Jean-Bernard Raimond, Eric Raoul, Jean-Luc Reitzer, Georges Richard, Henri de Richemont, Mme Simone Rignault, MM. Pierre Rinaldi, Jean-Paul de Rocca Serra, Mme Marie-Josée Roig, M. Jean Rosselot, Mme Monique Rousseau, MM. François Roussel, Michel Roussin, Jean-Marie Roux, Antoine Rufenacht, Frédéric de Saint-Sernin, Nicolas Sarkozy, Mme Suzanne Sauvaigo, MM. Bernard Schreiner, Philippe Séguin, Bernard Serrou, Alain Suguenot, Michel Terrot, Jean-Claude Thomas, Jean Tiberi, Jacques Toubon, Alfred Trassy-Paillogues, Georges Tron, Jean Ueberschlag, Léon Vachet, Jean Valleix, Yves Van Haecke, Christian Vanneste, Jacques Vernier, Robert-André Vivien, Roland Vuillaume.

GRUPE UNION POUR LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE ET DU CENTRE

Unis au cœur de la vie politique française, les députés sous-signés décident de constituer un groupe parlementaire dénommé « Union pour la démocratie française et du centre » (UDF) et confirment solennellement les orientations européennes, sociales, libérales et décentralisatrices proclamées par la charte de l'UDF.

Elus dans le cadre de l'Union pour la France, les députés de l'UDF sont fermement attachés aux valeurs de liberté, de responsabilité et de dignité de la personne humaine que les Français ont affirmées par leurs votes des 21 et 28 mars.

Membres à part entière de la majorité à l'Assemblée nationale, les députés de l'UDF apporteront leur contribution à tout travail parlementaire qui permettra d'avancer sur la voie du rétablissement de la France sur les grands sujets qui préoccupent l'opinion : l'emploi, l'éducation et l'avenir de la jeunesse, le logement, le rééquilibrage du territoire et l'environnement, la vocation agricole de la France, l'Europe et sa défense, la sécurité des personnes et des biens, la maîtrise de l'immigration.

Ils défendent le maintien des principes de la liberté de l'enseignement, de la liberté d'entreprendre. Ils soutiendront les mesures en faveur de la réduction des charges fiscales et sociales nécessaires à la compétitivité de nos entreprises et à la création d'emplois.

Ils feront des propositions concrètes pour promouvoir une politique familiale active, pour améliorer la gestion de nos systèmes de protection sociale - notamment de retraite - et pour apporter des remèdes aux formes multiples du chômage et de l'exclusion sociale.

Les députés de l'UDF veulent relancer une politique de décentralisation hardie pour que les centres de décision soient plus proches des citoyens, pour accroître l'efficacité des services publics et pour encourager toutes les formes de démocratie locale.

Ils entendent promouvoir le développement équilibré des départements, territoires et collectivités d'outre-mer qui contribuent au rayonnement de la France dans le monde.

La construction européenne doit être poursuivie avec réalisme dans le respect du principe de subsidiarité et de la mise en œuvre effective de la préférence communautaire.

Les députés de l'UDF souhaitent que la solidarité nationale joue en faveur des paysans et, plus généralement, du monde rural, menacés par les évolutions rapides du secteur de l'agriculture.

Ils soutiendront toutes les initiatives propres à établir l'autorité de l'Etat dans ses missions fondamentales et à lutter contre la corruption. La morale doit constituer le socle de notre vie politique et de nos comportements dans la vie publique. L'indépendance de la justice doit être garantie.

Les députés de l'UDF veilleront à ce que l'effort de défense soit poursuivi dans le cadre d'une grande politique européenne.

Attachés au rayonnement de la France en Europe et dans le monde, les députés de l'UDF, fermement résolus à défendre la liberté, appuieront les progrès de la démocratie, notamment dans les pays de l'Europe orientale libérée du communisme, et dans ceux du tiers monde. Ils appellent de leurs vœux une rénovation de la politique de coopération fondée sur l'exigence démocratique et le respect des autres peuples.

Signée de MM. Jean-Pierre Abelin, Pierre Albertini, Edmond Alphandéry, Mme Nicole Ameline, MM. Jean-Marie André, François d'Aubert, Gilbert Barbier, Didier Bariani, Raymond Barre, Jacques Barrot, Hubert Bassot, Jean-Pierre Bastiani, Dominique Baudis, Charles Baur, François Bayrou, Jean-Louis Beaumont, René Beaumont, Jean Bégault, Didier Béguin, Jean-Louis Bernard, Claude Birraux, Jacques Blanc, Michel Blondeau, Roland Blum, Gérard Boche, Yves Bonnet, Yvon Bonnot, Mme Jeanine Bonvoisin, M. Bernard Bosson, Mme Emmanuelle Bouquillon, M. Jean Bousquet, Mme Christine Boutin, MM. Loïc Bouvard, Jean-Guy Branger, Jean Briane, Jacques Briat, Jacques Brossard, Dominique Bussereau, Jean-Pierre Calvel, François Calvet, Pierre Cardo, Antoine Carré, Michel Carraud, Jean-Pierre Cave, Robert Cazalet, Arnaud Cazin d'Honnin, Hervé de Charette, Jean-Marc Charatoire, Georges Chavanes, Paul Chollet, Jean-François Chossy, Pascal Clément, Daniel Colin, Louis Colombani, Georges Colombier, Thierry Cornillet, René Couatieu, Raymond Couderc, Bernard Coulon, Charles de Courson, Yves Coussain, Jean-Yves Cozan, Olivier Darras, Marc-Philippe Daubresse, Jean-Claude Decagny, Francis Delattre, Jean-Jacques Delmas, Jean-François Deniau, Léonce Deprez, Jean Desanlis, Jean-Jacques Descamps, Serge Didier, Willy Diméglio, Laurent Dominati, Maurice Dousset, Philippe Douste-Blazy, Eric Duboc, Georges Durand, Charles Ehrmann, Hubert Falco, Michel Fanger, Pierre Favre, Gratien Ferrari, Charles Fèvre, Nicolas Forissier, Jean-Pierre Feucher, Yves Fréville, Jean-Paul Fuchs, Claude Gaillard, Gilbert Gantier, René Garrec, Claude Gatignol, Germain Gengenwin, Aloys Geoffroy, Alain Gest, Charles Gheerbrant, Valéry Giscard d'Estaing, Michel Godard, François-Michel Gonnot, Christian Gourmelec, Jean Gravier, Gérard Grignon, Hubert Grimaud, Alain Griotteray, Ambroise Guellec, Jean-Yves Haby, François d'Harcourt, Pierre Hellier, Pierre Hériaud, Patrick Hogue, Mme Françoise Hostalier, MM. Philippe Houillon, Jean-Jacques Hyst, Amédée Imbert, Mme Bernadette Isaac-Sibille, MM. Denis Jacquet, Michel Jacquemin, Henry Jean-Baptiste, Gérard Jeffray, Jean-Jacques Jegou, Aimé Kergueris, Christian Ker, Joseph Klifa, Marc Laffineur, Henri Lalanne, Alain Lamassoure, Edouard Landrain, Pierre Lang, Harry Lapp, Gérard Larrat, François Léotard, Pierre Lequiller, Fernand Leroy, Roger Lestas, Maurice Ligot, Gérard Longuet, François Loos, Alain Madelin, Claude Malhuret, Daniel Maudon, Raymond Marcellin, Yves Marchand, Hervé Mariton, Philippe Mathor, Jean-François Mattei, Alain Mayoud, Pierre Méhaignerie, Pierre Merli, Georges Miesmin, Philippe Mestre, Michel Meylan, Pierre Micaut, Charles Millon, Aymeri de Montesquiou, Mme Louise Moreau, MM. Jean-Marie Morisset, Alain Moyné-Bressand, Jean-Marc

Nesme, Yves Nicolin, Hervé Novelli, Arthur Paccht, Dominique Paillé, Mme Monique Papon, MM. Michel Pelchat, Francisque Perrot, Jean-Pierre Philibert, Mme Yann Piat, MM. Daniel Picotin, Jean-Pierre Pierre-Bloch, Xavier Pintat, Ladislas Poniatowski, Jean-Pierre Pont, Jean-Luc Prél, Jean Proriot, Charles Revet, Marc Reynarin, Jean Rigaud, Jean Roata, Gilles de Robien, François Rochebloine, Marcel Roques, Serge Roques, André Rossi, José Rossi, André Rossinot, Yves Rousset-Rouard, Max Roustan, Xavier de Roux, Francis Saint-Ellier, Rudy Salles, André Santini, Joël Sarlot, Bernard Saugé, François Sauvadet, Jean Seitlinger, Daniel Soulage, Guy Teissier, Paul-Louis Tenaillon, Jean-Pierre Thomas, Franck Thomas-Richard, Gérard Trémège, André Trigano, Philippe Vasseur, Mme Françoise de Veyrinas, MM. Gérard Vignoble, Philippe de Villiers, Jean-Paul Virapoulé, Gérard Voisin, Michel Voisin, Michel Vuibert, Jean-Jacques Weber, Pierre-André Wiltzer, Adrien Zeller.

GRUPE SOCIALISTE

Par cette déclaration, les députés socialistes, élus en mars 1993, se constituent en groupe socialiste à l'Assemblée nationale.

Fidèles à leurs principes, à l'action qu'ils ont conduite depuis 1981, ils affirment leur volonté d'accroître les libertés individuelles et de lutter contre toutes les discriminations, pour assurer aux femmes et aux hommes de notre pays le libre exercice de leurs droits et le plein épanouissement de leurs facultés dans le respect des principes fondateurs de la République : liberté, égalité, fraternité.

Au cours des septième et neuvième législatures, sous la présidence de François Mitterrand, les députés socialistes ont mis en œuvre des réformes majeures dans des domaines très divers.

Désormais, minoritaires à l'Assemblée nationale, ils n'entendent pas se cantonner à un simple rôle d'opposants. Ils seront force de proposition. Le monde est en mutation. Les députés socialistes veulent l'aborder à partir d'analyses nouvelles tout en restant fidèles à leurs convictions de gauche.

Face à l'écrasante majorité conservatrice aujourd'hui présente à l'Assemblée nationale, ils défendront, dans le respect des institutions, les valeurs de justice et de solidarité qui ont toujours été les leurs :

- défendre en toute circonstance la dignité des personnes ;
- élargir la démocratie ;
- attaquer le chômage sur tous les fronts sans remise en cause des acquis sociaux, et en luttant contre les injustices ;
- consolider la protection sociale pour éviter l'exclusion malheureusement trop fréquente ;
- défendre l'éducation nationale, seule garante de l'égalité des chances, et la recherche ;
- assurer la sécurité au quotidien ;
- préserver l'environnement ;
- promouvoir pour tous l'accès à la culture ;
- maîtriser l'espace urbain ;
- promouvoir le monde rural, soutenir l'agriculture et la pêche française ;
- assurer la solidarité entre les territoires ;
- garantir aux DOM le respect de leur droit à la différence, ce qui implique le rattrapage économique, la poursuite de la marche vers l'égalité sociale, la reconnaissance par l'Europe d'un droit à dérogation ; respecter l'autonomie des TOM et, en Nouvelle-Calédonie, l'application des accords de Matignon ;
- enfin, rechercher la construction d'une Europe plus humaine, plus démocratique, plus sociale, plus respectueuse de l'environnement.

Les députés socialistes souhaitent être au cœur du rassemblement de toutes celles et tous ceux qui, dans la société, se reconnaissent dans les mêmes valeurs de solidarité, le même objectif de transformation sociale, la même générosité mais aussi dans le refus de la politique qu'entend mener la droite aujourd'hui majoritaire à l'Assemblée nationale.

Signé de MM. Henri d'Attilio, Jean-Marc Ayrault, Jean-Pierre Balligand, Claude Bartolone, Christian Bataille, Jean-Claude Bateux, Jean-Claude Beauchaud, Pierre Bérégovoy, Michel Bersson, Jean-Claude Bois, Augustin Bonrepaux, Jean-Michel Boucheron, Jean-Pierre Braine, Laurent Cathala, Jean-Pierre Chevènement, Mme Martine David, MM. Bernard Lavoine, Bernard Derosier,

Michel Destor, Julien Dray, Pierre Ducout, Dominique Dupilet, Jean-Paul Durieux, Henri Emmanuelle, Laurent Fabius, Jacques Floch, Pierre Garmendia, Jean Giavany, Jacques Guyard, Jean-Louis Idiart, Frédéric Jalton, Serge Janquin, Charles Josselin, Jean-Pierre Kucheida, André Labarrère, Jack Lang, Jean-Yves Le Déaut, Louis Le Pen, Alain Le Vern, Martin Malvy, Marius Masse, Didier Mathus, Jacques Mellick, Louis Mexandeau, Jean-Pierre Michel, Didier Migaud, Mme Véronique Neiertz, MM. Paul Quilès, Alain Rodet, Mme Ségolène Royal, MM. Georges Sarre, Henri Sicre.

GRUPE COMMUNISTE

Dans la nouvelle Assemblée nationale, marquée par une majorité de droite sans précédent dans l'histoire de la République, le groupe des députés communistes s'efforcera d'être le porte-parole de toutes celles et de tous ceux qui auront à souffrir de la politique menée par cette majorité écrasante.

L'élection d'un nombre suffisant de députés communistes pour constituer un groupe a montré que cette droite aurait tort de se croire tout permis.

Le groupe communiste compte bien travailler, par sa ferme opposition de gauche et par ses propositions nouvelles, inspirées de ses engagements devant les électeurs, à empêcher cette toute-puissance de la majorité de droite et à ouvrir une perspective neuve.

Les députés communistes agiront au cours de la dixième législature pour contribuer au rassemblement des hommes et des femmes de progrès en vue de mettre en œuvre les objectifs prioritaires suivants :

- une nouvelle croissance pour lutter contre l'exclusion, le chômage et le travail précaire ; répondre aux besoins sociaux et créer des emplois, notamment par la réduction du temps de travail sans diminution de salaire ; par l'application stricte de la loi pour l'emploi adoptée à notre initiative ; pour le contrôle démocratique des fonds publics pour l'emploi et la formation ; pour que tout plan de licenciement soit refusé s'il ne comporte pas de véritables reclassements, des activités nouvelles ou des réductions de la durée de travail et un temps accru de formation ; la progression du pouvoir d'achat des salaires et pensions ; une action déterminée pour imposer des mesures fiscales pénalisant les spéculations financières, boursières et immobilières et incitatives à la création d'emplois stables et durables ; créer les conditions du développement des DOM-TOM et de leurs peuples ;
- une justice sociale correspondant aux possibilités et aux aspirations de notre temps par la lutte contre les inégalités, la défense des droits des salariés et des agents publics, comme de la protection sociale et du service public de santé ; les moyens pour répondre aux besoins en matière d'éducation et de formation en donnant à tous un niveau de connaissance le plus élevé possible, dans le cadre d'un système public renouvelé, en luttant contre son démantèlement ; développer le logement social ; défendre et faire progresser la justice fiscale ;
- protéger et valoriser l'environnement grâce notamment à une politique dynamique en matière de transports, de lutte contre les pollutions et les nuisances ;
- humaniser les quartiers des villes, en réduisant les inégalités, les ségrégations, en favorisant le développement économique, des créations d'emplois, une nouvelle politique de logement social, de transports collectifs, d'éducation prioritaire en développant des politiques de préventions adaptées aux graves problèmes de toxicomanie et de délinquance en donnant à la police et à la justice les moyens humains et financiers pour assurer le droit à la sécurité alliant prévention, dissuasion et répression ;
- une politique d'aménagement du territoire équilibrée donnant toute sa place aux activités agricoles et à la vie rurale, ce qui suppose une autre politique agricole et le refus de tout diktat commercial, y compris si nécessaire par l'utilisation du droit de veto de la France ;
- un essor des libertés et la démocratisation des institutions, en rompant avec le présidentialisme et en assurant la primauté du Parlement, en étendant le champ des libertés, notamment sur le lieu de travail, pour assurer des droits égaux entre les femmes et les hommes. Les députés communistes refusent la domination de l'argent sur la vie politique. La transparence et la démocratie exigent de rendre non amnistiables les détournements d'argent public ;

La démocratie signifie le respect du suffrage universel par l'instauration de la proportionnelle, le refus de toutes les censures, des moyens pour garantir la liberté de l'information et son accès égal aux formations politiques.

Les députés communistes continueront à agir avec détermination contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie ;

- une construction européenne sociale, démocratique, pacifique et solidaire, ni dominée par l'Allemagne ni soumise aux États-Unis, mais organisant les nécessaires coopérations dans l'intérêt mutuel des peuples et le respect de la souveraineté des nations ;

- l'engagement de la France en faveur de la paix, du désarmement et d'un ordre international plus juste et plus équilibré, pour l'élimination complète des armes nucléaires de la planète, une réflexion sur la place du nucléaire dans le développement de l'humanité, la lutte contre la faim et le sous-développement, le règlement pacifique des conflits sans ingérence extérieure, la préservation de la planète et de ses équilibres écologiques.

Ces objectifs ne sont pas à prendre ou à laisser.

Nous avons dans notre campagne électorale appelé les électeurs à voter pour nos candidatures, même s'ils ne partageaient pas toutes nos analyses et propositions.

Nous ne faisons pas dire à leur vote plus que ce qu'il a voulu dire. Nous affirmons notre volonté de respecter la pluralité de celles et de ceux qui nous ont élus.

C'est pourquoi, dans notre action à l'Assemblée nationale, nous comprenons en permanence nous appuyer sur l'action des forces populaires, sans laquelle aucune avancée n'est possible. Nous voulons de même nous inspirer des avis de ces électeurs, et, plus largement, de celui des forces progressistes.

Ces forces, chacune en ce qui la concerne, doivent tirer des enseignements des causes de cette arrivée massive de la droite.

Nous partageons l'idée qu'il n'y aurait pas d'avenir pour ces forces de progrès si elles ne répondaient pas à l'attente de notre peuple d'une autre politique de justice, d'honnêteté, de solidarité et d'une autre façon de faire de la politique.

Les députés communistes entendent bien contribuer à cette réflexion et sont prêts à participer à tout dialogue et échange. Ils sont des communistes élus au service de tous.

Ils comptent bien perfectionner encore le fonctionnement démocratique de leur groupe où chaque député compte pour un et où aucune décision, aucun vote, aucune proposition de loi n'est imposé à ses membres : l'unité d'action nécessaire étant réalisée par le libre débat.

Signée de MM. François Asensi, Rémy Auedé, Gilbert Biessy, Alain Bocquet, Patrick Braouezec, Jean-Pierre Brard, Jacques Brunhes, René Carpentier, Daniel Colliard, Jean-Claude Gayssot, André Gérin, Michel Grandpierre, Maxime Gremetz, Georges Hage, Guy Hermier, Mmes Mugueite Jacquaint, Janine Jambu, MM. Jean-Claude Lefort, Georges Marchais, Paul Mercieca, Louis Pierna, Jean Tardito.

COMPOSITION DES GROUPES

Listes des membres des groupes remises à la présidence de l'Assemblée nationale le 2 avril 1993, en application de l'article 19 du règlement de l'Assemblée nationale.

GRUPE DU RASSEMBLEMENT POUR LA RÉPUBLIQUE (245 membres)

MM. Jean-Claude Abrioux, Bernard Accoyer, Mme Michèle Alliot-Marie, MM. Jean-Paul Anciaux, René André, André Angor, Daniel Arata, Henri-Jean Arnaud, Jean-Claude Asphe, Philippe Auberger, Emmanuel Aubert, Raymond-Max Aubert, Gautier Audinot, Pierre Bachelet, Mme Roselyne Bachelot, MM. Jean-Claude Bahu, Patrick Balkany, Edouard Balladur, Claude Barate, Jean Bardet, Michel Barnier, François Baroin, André Bascou, Jacques Baumel, Pierre Bédier, Christian Bergelin, André Berthol, Léon Bertrand, Jean Besson, Raoul Béteille, Jérôme Bignon, Jean-Claude Biteau, Jean de Boishue, Philippe Bonnacarrère, Franck Borotra, Bruno Bourg-Broc, Michel Bouvard, Jacques Boyon, Philippe Briand, Louis de Broissia, Christian Cabal, Bernard Carayon, Alain Carignon, Grégoire Carneiro, Gérard Castagnera, Mme Nicole Catala, MM. Jean-Charles Cavallé, Jacques Chaban-Delmas, René Chabot, Jean-Yves Chamard, Edouard Chamougon, Jean-Paul Charié, Serge Charles, Jean Chartopin, Ernest Chénère, Jacques Chirac, Mme Colette Codaccioni, MM. Jean-Pierre

Cognat, Gérard Cornu, François Cornut-Gentile, Mme Anne-Maie Couderc, MM. Alain Cousin, Bertrand Cousin, Jean-Michel Couve, René Ceuveinhes, Charles Cova, Henri Cuq, Christian Daniel, Alain Danilet, Olivier Dassault, Bernard Debré, Jean-Louis Debré, Lucien Degauchy, Arthur Dehaine, Jean-Pierre Delalande, Richard dell'Agnoia, Pierre Delmar, Jean-Jacques Deivaux, Jean-Marie Demange, Claude Deinassieux, Christian Demuyneck, Xavier Deniau, Yves Deniau, Alain Devaquet, Patrick Devedjian, Emmanuel Dewees, Claude Dhinnin, Jean Dichbold, Eric Doligé, Cuy Drut, Philippe Dubourg, Xavier Dugoin, Christian Dupuy, André Durr, Christian Estrasi, Jean-Claude Etienne, Jean Falala, André Fanton, Jacques-Michel Faure, Jean-Michel Ferrand, François Fillion, Gaston Flosse, Jean-Michel Fourgous, Gaston Franco, Marc Frayssé, Bernard de Froment, Robert Galley, René Galy-Dejean, Etienne Garnier, Daniel Garrigue, Henri de Gascines, Jean de Gaulle, Jean Geney, Jean-Marie Geveaux, Michel Ghysel, Claude Girard, Michel Giraud, Jean-Louis Goasduff, Jacques Godfrain, Georges Gorse, Jean Gougy, Mme Marie-Fanny Gournay, MM. François Grosdidier, Louis Guédon, Olivier Guichard, Lucien Guichon, Mme Evelyne Guilhem, MM. François Guillaume, Jean-Jacques Guillet, Michel Habig, Gérard Hamel, Michel Hannoun, Joël Hart, Pierre-Rémy Houssin, Mme Elisabeth Hubert, MM. Robert Huguenard, Michel Hunault, Michel Inchauspé, Antoine Joly, Didier Julia, Alain Juppé, Jean Juventin, Gabriel Kaspereit, Jean Kiffer, Patrick Labaune, Jacques Lafleur, Jean-Claude Lamand, Raymond Lamontagne, Philippe Lange-nieux-Villard, Louis Lauga, Thierry Lazaro, Bernard Leccia, Marc Le Fur, Philippe Legras, Pierre Lelouche, Jean-Claude Lemoine, Gérard Léonard, Jean-Louis Léonard, Serge Lepeltier, Arnaud Lepercq, André Lesueur, Edouard Leveau, Jacques Limouzy, Jean de Lipkowsky, Jean-François Mancel, Claude-Gérard Marcus, Thierry Mariani, Alain Marleix, Alain Marsaud, Jean Marsaudon, Mme Henriette Martinez, MM. Patrice Martin-Lalande, Jacques Masdeu-Arus, Jean-Louis Masson, Pierre Mazeaud, Denis Merville, Gilbert Meyer, Mme Lucette Michaux-Chevry, MM. Jean-Claude Mignon, Charles Miossec, Mme Odile Moirin, MM. Georges Mothron, Bernard Murat, Renaud Muselier, Jacques Myard, Maurice Nénou-Pwataho, Mme Catherine Nicolas, MM. Roland Nungesser, Patrick Ollier, Mme Françoise de Panafieu, MM. Robert Pandraud, Pierre Pascallon, Pierre Pasquini, Jacques Péliard, Dominique Perben, Jean-Jacques de Peretti, Michel Péricard, Pierre-André Périssol, Pierre Petit, Alain Peyrefitte, André-Maurice Pihoué, Etienne Pinte, Serge Poignant, Bernard Pons, Marcel Porcher, Robert Poujade, Alain Poyard, Claude Pringalle, Pierre Quillet, Jean-Bernard Raimond, Eric Raoult, Jean-Luc Reitzer, Georges Richard, Henri de Richemont, Mme Simone Rignault, MM. Pierre Rinaldi, Jean-Paul de Rocca Serra, Mme Marie-Josée Roig, M. Jean Rosselot, Mme Monique Rousseau, MM. François Roussel, Michel Roussin, Jean-Marie Roux, Antoine Rufenacht, Frédéric de Saint-Sernin, Nicolas Sarkozy, Mme Suzanne Sauvaigo, MM. Bernard Schreiner, Philippe Séguin, Bernard Serrou, Alain Suguenot, Michel Terrot, Jean-Claude Thomas, Jean Tiberi, Jacques Toubon, Alfred Trassy-Paillogues, Georges Tron, Jean Uebersschlag, Léon Vachet, Jean Valleix, Yves Van Haecke, Christian Vanneste, Jacques Vernier, Robert-André Vivien, Roland Vuillaume.

Le président du groupe,
BERNARD PONS

Appartenés aux sermes de l'article 19 du règlement (12 membres)

MM. Jean Auclair, Gérard Cherpion, Gabriel Deblock, Jean-Michel Dubernard, Jacques Féron, Yvon Jacob, Arsène Lux, Daniel Pennec, Yves Rispat, Anicet Turinay, François Vannson, Claude Vissac.

GRUPE DE L'UNION POUR LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE ET DU CENTRE (213 membres)

MM. Jean-Pierre Abelin, Pierre Albertini, Edmond Alphandéry, Mme Nicole Ameline, MM. Jean-Marie André, François d'Aubert, Gilbert Barbier, Didier Bariani, Raymond Barre, Jacques Barrot, Hubert Bassot, Jean-Pierre Bastiani, Dominique Baudis, Charles Baur, François Bayrou, Jean-Louis Beaumont, René Beaumont, Jean Bégault, Didier Béguin, Jean-Louis Bernard, Claude Birraux, Jacques Blanc, Michel Blondeau, Roland Blum, Gérard Boche, Yves Bonnet, Yvon Bonnot, Mme Jeanine Bonvoisin, M. Bernard

Bosson, Mme Emmanuelle Bouquillon, M. Jean Bousquer, Mme Christine Boutin, MM Loïc Bouvard, Jean-Guy Branger, Jean Briane, Jacques Briat, Jacques Brossard, Dominique Busse-
reau, Jean-Pierre Calvel, François Calvet, Pierre Cardo, Antoine
Carré, Michel Carraud, Jean-Pierre Cave, Robert Cazalet, Arnaud
Cazin d'Honinchtun, Hervé de Charrette, Jean-Marc Charatoire,
Georges Chavanes, Paul Chollet, Jean-François Chossy, Pascal Clé-
ment, Daniel Colin, Louis Colombani, Georges Colombier,
Thierry Cornillet, René Couaneau, Raymond Couderc, Bernard
Coulon, Charles de Courson, Yves Coussain, Jean-Yves Cozan,
Olivier Darrason, Marc-Philippe Daubresse, Jean-Claude Deca-
gny, Francis Delattre, Jean-Jacques Delmas, Jean-François Deniau,
Léonce Deprez, Jean Desanlis, Jean-Jacques Descamps, Serge
Didier, Willy Diméglio, Laurent Dominati, Maurice Dousset, Phi-
lippe Douste-Blazy, Eric Duboc, Georges Durand, Charles Ehr-
mann, Hubert Falco, Michel Fanget, Pierre Favre, Gratien Ferrari,
Charles Fève, Nicolas Forissier, Jean-Pierre Foucher, Yves Fréville,
Jean-Paul Fuchs, Claude Gaillard, Gilbert Gantier, René Garrec,
Claude Gattignol, Germain Gengenwin, Aloys Geoffroy, Alain
Gest, Charles Gheerbrant, Valéry Giscard d'Estaing, Michel
Godard, François-Michel Gonnot, Christian Goumelen, Jean
Gravier, Gérard Grignon, Hubert Grimault, Alain Griotteray,
Ambroise Guellec, Jean-Yves Haby, François d'Harcourt, Pierre
Hellier, Pierre Hériaud, Patrick Hoguet, Mme Françoise Hostalier,
MM. Philippe Houillon, Jean-Jacques Hyst, Amédée Imbert,
Mme Bernadette Isaac-Sibille, MM. Denis Jacquat, Michel Jacque-
min, Henry Jean-Baptiste, Gérard Jeffray, Jean-Jacques Jegou,
Aimé Kerguéris, Christian Kert, Joseph Klifa, Marc Laffineur,
Henri Lalanne, Alain Lamassoure, Edouard Landrain, Pierre Lang,
Harry Lapp, Gérard Larrat, François Léorard, Pierre Lequiller, Ber-
nard Leroy, Roger Lestas, Maurice Ligot, Gérard Longuet, François
Loos, Alain Madelin, Claude Malhuret, Daniel Mandon, Raymond
Marcellin, Yves Marchand, Hervé Mariton, Philippe Mathor, Jean-
François Mattei, Alain Mayoud, Pierre Méhaignerie, Pierre Merli,
Georges Mesmin, Philippe Mestre, Michel Meylan, Pierre Micaut,
Charles Millon, Aymeri de Montesquiou, Mme Louise Moreau,
MM. Jean-Marie Morisset, Alain Moyné-Bressand, Jean-Marc
Nesme, Yves Nicolin, Hervé Novelli, Arthur Paecht, Dominique
Paillé, Mme Monique Papon, MM. Michel Pelchat, Francisque
Perrut, Jean-Pierre Philibert, Mme Yann Piat, MM. Daniel Picotin,
Jean-Pierre Pierre-Bloch, Xavier Pintat, Ladislas Poniatowski, Jean-
Pierre Pont, Jean-Luc Préel, Jean Proriol, Charles Revet, Marc Rey-
mann, Jean Rigaud, Jean Roata, Gilles de Robien, François Roche-
bloine, Marcel Roques, Serge Roques, André Rossi, José Rossi,
André Rossinot, Yves Rousset-Rouard, Max Roustan, Xavier
de Roux, Francis Saint-Ellier, Rudy Salles, André Santini, Joël Sar-
lot, Bernard Saugéy, François Sauvadet, Jean Seitlinger, Daniel
Soulage, Guy Teissier, Paul-Louis Tenaillon, Jean-Pierre Thomas,
Franck Thomas-Richard, Gérard Trémège, André Trigano, Phi-
lippe Vasseur, Mme Françoise de Veyrinas, MM. Gérard Vignoble,
Philippe de Villiers, Jean-Paul Virapoullé, Gérard Voisin, Michel
Voisin, Michel Vuibert, Jean-Jacques Weber, Pierre-André Wiltzer,
Adrien Zeller.

Le président du groupe,
CHARLES MILLON

Apparentés aux termes de l'article 19 du règlement
(2 membres)

Mme Marie-Thérèse Boisseau, M. Alphonse Bourgasser

GRUPE SOCIALISTE
(52 membres)

MM. Henri d'Artilio, Jean-Marc Ayrault, Jean-Pierre Balligand,
Claude Bartolone, Christian Baraille, Jean-Claude Bateux, Jean-
Claude Beauchaud, Pierre Bérégoz, Michel Berson, Jean-Claude
Bois, Augustin Bontrepaux, Jean-Michel Boucheron, Jean-Pierre
Braine, Laurent Cathala, Jean-Pierre Chevènement, Mme Martine
David, MM. Bernard Davoine, Bernard Derossier, Michel Destot,
Julien Dray, Pierre Ducour, Dominique Dupilet, Jean-Paul
Durieux, Henri Emmanuelli, Laurent Fabius, Jacques Floch, Pierre
Garmendia, Jean Glavany, Jacques Guyard, Jean-Louis Idiart, Fré-
déric Jalton, Serge Janquin, Charles Josselin, Jean-Pierre Kucheida,
André Labarrère, Jack Lang, Jean-Yves Le Déault, Louis Le Penec,
Alain Le Vern, Martin Malvy, Marius Masse, Didier Mathus,
Jacques Mellick, Louis Mexandeau, Jean-Pierre Michel, Didier
Migaud, Mme Véronique Neiertz, MM. Paul Quillès, Alain Roder,
Mme Ségolène Royal, MM. Georges Sarre, Henri Sicre.

Le président,
MARTIN MALVY

Apparentés aux termes de l'article 19 du règlement
(5 membres)

MM. Camille Dansières, Jean-Pierre Defontaine, Gilbert
Annette, Roger-Gérard Schwartzberg, Kamilo Gata.

GRUPE COMMUNISTE
(22 membres)

MM. François Asensi, Rémy Auedé, Gilbert Biessy, Alain Boc-
quet, Patrick Braouecq, Jean-Pierre Brard, Jacques Brunhes, René
Carpentier, Daniel Colliard, Jean-Claude Gaysot, André Gérin,
Michel Grandpierre, Maxime Gremetz, Georges Hage, Guy Her-
mier, Mmes Muguette Jacquaint, Janine Jambu, MM. Jean-Claude
Lefort, Georges Marchais, Paul Meicica, Louis Pierna, Jean Tar-
dito.

Le président du groupe,
ALAIN BOCQUET

Apparenté aux termes de l'article 19 du règlement
(1 membre)

M. Ernest Moutoussamy.

LISTE DES DÉPUTÉS N'APPARTENANT À AUCUN GROUPE
(25 membres)

Mme Thérèse Aillaud, MM. Gilbert Baumet, Jean-Louis Berloo,
Lucien Brenot, Bernard Charles, Régis Fauchoit, Alain Ferry, Pierre
Gascher, Jacques Le Nay, Jean-Claude Lenoir, Alain Madalle, Phi-
lippe Martin, Alfred Muller, Michel Noir, Jean Royer, Gérard Sau-
made, Jean-Pierre Soisson, Frantz Taittinger, Bernard Tapie,
Mme Christiane Taubira-Delannon, MM. André Thien Ah Koon,
Jean Urbaniak, Paul Vergès, Aloyse Warhouver, Emile Zuccarelli.

Prix du numéro : 3,50 F